

JOURNAL HEBDOMADAIRE  
PARAISANT  
Tous les VENDREDIS

# Le Clairon

PUBLIÉ PAR  
L'Imprimerie Yamas  
INCORPORÉE.

## SAINT-HYACINTHE ET LE TOURISME

Avec le printemps, la province de Québec voit arriver les premiers touristes qui, tous les ans, dès que la belle saison s'avance, viennent en grand nombre visiter nos parages.

Mais une question se pose : Tous les endroits qui, par leur histoire ou par l'intérêt, au point de vue du site pouvant inviter le touriste sont-ils aptes à le recevoir ?

Il serait présomptueux de dire oui, car malgré la campagne entreprise par l'Association du Tourisme de la Province de Québec, il s'en trouvent qui ont fait la sourde oreille, qui tirent de l'arrière, qui semblent ne pas vouloir comprendre tous les bénéfices qu'ils retireraient si seulement ils consentaient à se mettre sur un pied d'égalité avec les villes ou villages qui ont déjà commencé à ressentir les effets occasionnés par la mise en pratique d'une politique sage, qui est celle de dépenser quelques dollars pour accommoder le touriste et, en retirer de ce fait, des milliers.

Les touristes qui, d'année en année, nous arrivent de plus en plus nombreux va devenir pour la province de Québec, l'une de ses sources de revenus des plus importantes. Il n'en tient qu'à nous de profiter de l'aubaine. Toutefois il faut avoir constamment dans la tête, l'idée qu'un touriste qui n'a pas trouvé ce qu'il voulait en tel ou tel endroit signifie un fiasco pour la saison suivante. Au contraire, un touriste qui a été bien reçu, qui a trouvé même ce qu'il ne s'attendait pas de trouver peut ramener dix, quinze, vingt touristes avec lui la prochaine saison.

Satisfaire un touriste, lui rendre son séjour agréable, c'est lui faire regretter de nous quitter, c'est l'inviter à revenir, c'est lui faire aimer notre ville, notre village, notre paroisse ; c'est le porter à avoir un bon mot de nous à son retour chez lui, lorsqu'il reverra ses amis ou ses parents. En un mot c'est se faire un nom, c'est profiter d'une source de revenus nouveaux, de profits presque nets.

La coquette petite ville de Saint-Hyacinthe sous le rapport de l'accommodation qu'elle cherche à procurer aux milliers et aux milliers de touristes qui la visitent chaque été, s'est lancée de l'avant et aujourd'hui l'on peut dire qu'elle s'est placée l'une des premières en ce qui regarde les avantages qu'elle offre aux visiteurs, préconisés par l'Association du Tourisme de la Province de Québec.

Le service de nos confortables hôtels, pour ne pas dire parfait, est digne de confiance et sans contredit sur le même pied que ceux des mieux réputés de la province.

Elle est située assez près de la Métropole, puisqu'un touriste peut s'y rendre en moins d'une heure et demie et elle est assez loin pour lui procurer tout le repos qu'il recherche, loin du trafic intense des grands centres américains ou étrangers.

Il ne faut pas croire que le touriste préfère rester dans les grandes villes de notre province. Il les visite, mais il aime pardessus tout à vivre dans des endroits tranquilles mais qui possèdent certaines commodités essentielles qu'il trouve dans les grands centres. Et l'on peut dire que nous les avons, dans notre charmante petite ville.

Nos rues sont pavées, nous possédons un magnifique théâtre, des parcs somptueux et bien entretenus, un terrain sportif, etc. St-Hyacinthe est situé aux abords de l'Yamaska, l'une des plus belles petites rivières qui sillonnent notre province. Et, rares sont les villes, qui peuvent se vanter d'avoir conservé comme nous leurs arbres qui nous font remarquer et distinguer des autres villes.

Allons messieurs les touristes, qui vous promettez de passer de bonnes et reposantes vacances, venez à Saint-Hyacinthe, c'est l'endroit idéal à visiter, le plus invitant pour y séjourner.

## AUTOUR DE L'ENQUETE

Un petit journal d'opposition, désappointé du résultat de l'enquête sur la Commission des Liqueurs, se plaint de ce que les procédures ont été mal conduites par MM. Duranleau et Langlais. Toute l'opposition aurait dû se lancer à l'assaut, dit-il.

Ce n'est pas flatteur pour M. Duranleau, qui pourtant n'a négligé aucun artifice légal et parlementaire pour tirer quelques avantages de la situation fautive dans laquelle l'opposition se trouve prise.

MM. Sauvé et Patenaude auraient-ils fait mieux avec une mauvaise cause ? Non, certainement. Ils ne sont pas plus habiles que MM. Duranleau et Langlais à faire passer les fausses représentations, le mensonge et les préjugés qu'ils avaient déloyalement répandus contre la Commission des Liqueurs.

Les deux chefs de l'opposition y sont allés d'ailleurs dans la mesure de leurs capacités, et s'ils n'ont pas mieux réussi c'est qu'ils n'avaient aucune preuve et qu'ils sentaient leur cause perdue d'avance.

Nous passons sous silence les lumières inférieures de l'opposition, comme MM. Dufresne, Renaud, le docteur Lortie et "tutti quanti". Personne ne peut supposer que l'enquête eût été mieux conduite s'ils en avaient pris la direction.

Reste M. Bray. Mais il semblait mal à l'aise pour questionner les témoins et il est resté coi, l'on sait pourquoi.

Le député de Saint-Henri aurait dû, prétendent quelques-uns, offrir son témoignage. Il s'est abstenu, et ceux qui connaissent les faits s'accordent à dire qu'il valait mieux, dans son cas, rester à l'écart.

M. Duranleau lui-même, en bon avocat et en homme averti, a préféré, comme M. Bray, ne pas risquer le témoignage du député de Saint-

Henri. C'était être plus prudent que courageux.

De plus, il faut conclure que le cas de M. Bray a dû paraître plus que douteux aux yeux de l'opposition elle-même pour qu'elle laissât sans contradiction les témoignages relatifs aux agissements du député de St-Henri. Et le public ne pensera pas autrement.

Le petit journal bleu a donc tort de jeter la pierre à ses amis.

Ils ont fait tout leur possible pour se tirer du pétrin où ils s'étaient mis. Au lieu d'en sortir, ils se sont enfoncés davantage. Cela s'explique facilement. La vérité les écrasait et le poids lourd du député de Saint-Henri les a empêtrés assez pour leur faire regretter leurs vantardises et leur injuste campagne contre le gouvernement et la Commission des Liqueurs.

(Le Soleil)

## RECETTES DU CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA

Le bilan d'exploitation du Chemin de fer national du Canada pour le mois de mars 1925 accuse une diminution de \$2,435,675 ou de 11.78 p. c. dans les recettes brutes comparées à celles de mars 1924. Les dépenses d'exploitation pour la même période ont été de \$1,778,332 ou de 9.68 p. c. ce qui laisse une diminution dans les recettes nettes de \$657,343 ou de 28.67 p. c. en comparaison de mars 1924.

Le bilan d'exploitation pour les premiers trois mois accusent une diminution de \$5,346,174 ou de 9.42 p. c. dans les revenus bruts et une diminution de \$5,310,982, ou de 9.79 p. c. dans les dépenses d'exploitation. Les recettes nettes pour cette période de trois mois comparées avec celles de la période de 1924 correspondante accusent une diminution de \$35,192 ou de 1.38 p. c.

Voici un tableau des recettes brutes, des frais d'exploitation et des recettes nettes pour le mois de mars 1925 et pour les trois premiers mois de 1925 et 1924 : —

	Mars	1925	1924	Diminution	p. c.
Bruts		\$18,233,944	\$20,669,619	\$2,435,675	11.78
Dépenses		16,598,221	18,376,553	1,778,332	9.68
Nettes		1,635,723	2,293,066	657,343	28.67
Trois Mois					
Bruts		\$51,436,454	56,782,628	5,346,174	9.42
Dépenses		48,916,204	54,227,186	5,310,982	9.79
Nettes		2,520,250	2,555,442	35,192	1.38

Chemin de fer national du Canada. Département de la Publicité.  
Mardi 28 avril 1925.

## CE QUE VEUT DIRE L'ELECTION DE VON HINDENBURG

L'élection du maréchal von Hindenburg, comme président de la république allemande, indique la détermination de la population de se rallier autour de l'homme le plus capable de maintenir l'unité et la force et de soutenir les prétentions allemandes, à l'étranger.

Au point de vue de la paix européenne, on ne peut dire encore quel sera l'effet de cette élection.

Mais il semble qu'elle indique une reprise de l'esprit militaire et autoritaire, en même temps qu'une affirmation de la part de la majorité, qu'elle compte sur une direction forte et autoritaire pour conduire les destinées du pays.

Les élections primaires, qui ont eu lieu, il y a une quinzaine, nous avaient fait voir que les partis socialiste et communiste pouvaient commander un vote considérable.

Et bien que Jarres, qui représentait la droite, ait eu alors la majorité, il était suivi de près par Braun, socialiste ; et le reste des votes s'était éparpillé en un certain nombre de candidats, dont plusieurs démocrates ou communistes.

Mais aucun de tous ces candidats n'avait pu réunir une majorité absolue.

Afin de permettre au vote de se porter sur un candidat fort, les monarchistes sont allés trouver le maréchal Hindenburg, le héros de la dernière guerre, et ils ont uni leurs efforts autour de sa candidature.

Son succès considérable aux polls prouve que la nation allemande veut un gouvernement fort qui puisse contrôler les affaires de la nation et leur donner la directive voulue.

Encore une fois, il est trop tôt pour présumer de l'effet que peut avoir sur les affaires européennes l'élection de Hindenburg. Mais il faut bien reconnaître que le maréchal incarne le viel esprit militaire et autoritaire de la Prusse et qu'à ce point de vue, c'est une victoire pour le parti de la guerre et de la résistance.

Ce résultat venant comme une sorte de réponse aux efforts faits par le gouvernement français pour tenter une entente avec l'Allema-

gne, par l'entremise de M. Caillaux, ne peut manquer de soulever bien des commentaires.

Il ne semble pas que la France puisse attendre grand chose de son ennemi si elle compte sur l'entente ; car avec un gouvernement Hindenburg, toutes les vieilles haines de la guerre seront ravivées et toutes les ressources de l'hégémonie allemande mises à profit pour échapper aux conditions du traité et aux obligations de la guerre.

(Le Canada)

## GLANURES

De M. Pierre Veber dans "Candida" :

Les académiciens travaillent sans relâche à l'élaboration du dictionnaire, et, chaque semaine, ils publient un communiqué où vous trouverez les mots admis et les mots refusés. Ainsi, nous apprîmes tantôt que "flapi" et "firme" avaient été impitoyablement condamnés. Je crains que ces messieurs aient été bien flapis lorsqu'ils évincèrent le mot "firme". Ce mot-là, je vous le garantis, a la vie dure, comme tous les mots nécessaires. Le dictionnaire de l'usage, souverain en cette matière, l'a consacré. Le vulgaire et les crocheteurs s'en servent quand même.

Ces messieurs, dans leur sagesse, ont du même coup rayé le mot "fichtre". Et, ce faisant, ils ont joué un bien mauvais tour à leur collègue Henri Lavedan ; relisez plutôt "le Marquis de Priola", et vous arriverez à la scène du deuxième acte, où le digne successeur de Don Juan montre à une belle madame sa collection d'almanachs érotiques, et la dame ayant jeté un regard sur les gravures s'écrie : "Fichtre !" A la générale, ce simple mot eut un succès phénoménal ; Mme Bartet y mettait une foule d'intentions malicieuses, de sous-entendus apurés. Durant des mois, les spectateurs vinrent au théâtre Français rien que pour entendre le "Fichtre !" de Mme Bartet.

Qu'est-ce que M. Lavedan va faire à présent ? Son devoir d'immortel le condamne à modifier la réplique. Il faut qu'il invente une exclamation équivalente. "Outre !" est un peu méridional, "Bougre est trop commun. "Bigre !" est trop bourgeois. "Saperlotte" est suranné. Cruelle énigme !

Rassurons-nous ! Il y a trente ans, l'Académie condamna irrévocablement l'abjectif "ancestral". Il n'en a pas moins été employé, depuis par des gens fort honorables et qui n'avaient point d'ancêtres. Les mots que vous tuez se portent assez bien.

## UNE VILLE ANGLAISE SUR UN VOLCAN.

Les habitants de Wednesbury, petite ville de Staffordshire, ont découvert qu'ils vivaient... sur un volcan !

Les autorités se sont rendu compte de cet inquiétant phénomène à la suite d'un affaissement qui s'est produit dans le parc de King's Hill, où apparaissaient, au fond d'un goffre de 10 mètres environ de profondeur, de grandes flammes, tellement vives, que certaines d'entre elles venaient lécher les bords de l'excavation.

Des colonnes de fumée se sont échappées du trou.

Des experts, mandés à Wednesbury, affirment que la fournaise souterraine doit avoir une étendue considérable, et qu'il est à craindre qu'elle ne gagne bientôt la surface maintenant que la croûte superficielle a été rompue par l'affaissement. Il sera, dans ce cas, nécessaire de circonscrire le feu en creusant de profondes tranchées autour du cratère et en les emplissant de sable.

## CHRISTMAS CARDS.

Cédant à la coutume, la famille royale a bien su choisir les sujets des cartes qu'elle a fait faire, et qui soulèvent, comme de juste, les convoitises, des collectionneurs.

La carte de George V. représente Charles 1er accordant aux puritains la charte leur promettant d'élever au titre de colonie leur groupement fondé dans le Massachusetts. Comme légende, cette citation de Shakespeare : "Dieu bénisse nos entreprises".

Sur la carte de la reine, on voit le groupe formé par saint Joseph, la Vierge et l'Enfant Jésus s'arrêter harrassé, entre le sphinx et la pyramide.

Quand à la carte du prince de Galles, elle représente un doge vêtu de ses plus beaux habits d'apparat, et laissant tomber dans les flots verts un anneau d'or. La légende porte : "Le mariage de l'Adriatique."

## LES DANGERS DE L'ETHER DE PETROLE.

Les méfaits de cette substance redoutable ne se prouvent que trop souvent hélas ! dans les salons de coiffure et les cabinets de toilette et l'on ne saurait trop insister sur les dangers que présente ce mode de shampooing. M. Emile Gauthier, dans l'une de ses chroniques du "Figaro" présente le cas de l'inflammation de l'éther de pétrole sur les cheveux au contact de la main d'une dame qui venait de caresser un chat. La seule explication possible de ce fait est évidemment que l'électricité développée par le frottement de la main avec la peau du chat a suffi pour provoquer la déflagration de cette matière explosible entre toutes. Pour exceptionnel que soit ce phénomène, son danger est trop grand cependant pour que le public n'en soit pas averti.

## PEUT-ON VIVRE SUR SA TERRE ?

Nous reproduisons l'article suivant, paru dans *Le Journal d'Agriculture*, et écrit par un curé d'une petite paroisse du comté de Montmagny, qui se dévoue tout particulièrement aux intérêts de la classe agricole. Cet article est très intéressant et ne devrait pas manquer d'intéresser tous nos lecteurs.

### ON NE PEUT PLUS VIVRE SUR SA TERRE !

Qu'y a-t-il de vrai et de faux dans cette courte phrase qui traduit le fond de la pensée d'un grand nombre de nos cultivateurs de la province de Québec ? Pour répondre il faudrait tout un volume. Cependant, aux lecteurs du "Journal d'Agriculture", qui représentent ordinairement la classe des cultivateurs les plus avertis et les mieux disposés, je réponds : "Non, on ne peut plus vivre sur sa terre".—Je réponds aussi : "Oui, on peut vivre sur sa terre."

Tout d'abord, je dis qu'on ne peut plus vivre sur sa terre, quand on ne l'aime plus, quand on la cultive les yeux et la pensée fixés vers les Etats-Unis, quand on la méprise devant ses garçons, quand on reste sourd aux renseignements agricoles donnés par la voix du journal, des missionnaires agricoles, des agronomes, et j'ajouterais par la voix des curés qui ont toujours prêché le développement de la paroisse par l'agriculture progressive. On ne vit plus sur sa terre parce qu'on ne la cultive pas, tout comme le forgeron ne peut pas vivre de son métier lorsqu'il ne l'exerce pas.

Le travail de la terre est un travail de détails et d'attention quotidienne, qui requiert une intelligence et une volonté en éveil. Le cultivateur doit surtout prévoir. Il ne vivra donc pas ce cultivateur qui à l'automne ne prévoit pas qu'au printemps il faudra semer et pour que ses semences soient faites en temps il faut labourer dès l'automne. Il semble ridicule de prêcher ce que tout le monde sait. Mais combien de cultivateurs dans chaque paroisse ne touchent pas aux "manchons" de la charrue à l'automne. Au printemps, ils laboureront à la vapeur, sèment en retard un grain quelconque, car cribler son grain de semence, le passer à la formaline, c'est temps perdu,—et à l'automne : récolte nulle. Ils devront prendre le chemin du magasin pour acheter les moulées destinées aux "engrais" de leurs lards. Parce qu'ils n'auront pas préparés la terre à l'automne, la récolte de patates, de légumes sera aussi manquée.

La récolte de foin sera pauvre parce qu'ils n'ont pas amélioré leurs prairies. La rotation est un mot qui les effraye. Ils ont l'éternel champ de patates, les éternelles prairies, l'éternel clos d'avoine ! Aussi verront-ils finir le maigre revenu que leur donnaient les vaches pendant l'été dès qu'ils les mettent en hivernement, si ce n'est pas avant. Ils commencent à leur payer rente pour cinq à six mois.

Qu'ils ne vivent pas ces cultivateurs, qui ne sont pas dignes de ce nom, c'est tout à fait rationnel. Visitez les alentours de leur maison et de leurs bâtiments, vous voyez instruments agricoles, voitures de travail, voitures légères à la belle étoile, à la pluie, au grand soleil ! Et chaque année, ils ont des paiements à faire pour ces instruments et ces voitures qu'ils laissent déteriorer.

Ces prétendus cultivateurs, prophètes de malheurs, vous les rencontrez presque tous les jours au village dans les boutiques ou les magasins faisant la loi, traitant de

la crise à leur manière. Consultez le marchand du lieu, il vous dira que ces cultivateurs achètent beaucoup trop. Rien ne se fait à la maison. Ils achètent sous-vêtements, chaussures, bas, mitaines, conserves, habits de travail, etc.

Comment vivre sur une terre quand on ne produit rien et qu'on achète tout. L'argent gagné dans les chantiers est dépensé avant que l'hiver soit fini. Chantiers où l'on ruine sa santé, ses animaux, ses voitures et souvent son âme. Qu'on aille dans les bois pendant la saison morte, passe, mais qu'on quitte sa terre quand elle requiert notre travail pour aller dans les chantiers, c'est le chemin le plus sûr de la ruine pour le cultivateur. Et ces cultivateurs parce qu'ils détestent la terre la font détester de leurs fils, qui les quittent dès qu'ils sont capables de gagner leur vie à l'extérieur. Le père reste seul avec les jeunes enfants, il n'a aucune aide de ses grands garçons qui, ordinairement, dépensent follement tout ce qu'ils gagnent. Arrive le manque de travail, ou la maladie, ils reviennent à la maison pour se faire nourrir ou soigner.

C'est alors que ces cultivateurs ne pouvant plus tenir décident d'aller grossir le nombre d'exilés des Etats-Unis. Et voilà une famille perdue pour la province de Québec, parce qu'elle n'a pas voulu suivre la route indiquée par ceux qui pouvaient la sauver.

Ils n'ont pas aimé la terre où Dieu les avait fait naître ; ils ne lui ont pas fait rendre ce qu'elle pouvait leur donner. Ils avaient en mains un capital assuré dont ils n'ont pas su tirer profit à cause de leur mauvais vouloir.

Ils n'ont pas voulu être leur maître sur leur terre, ils seront les esclaves du riche américain qui, grâce à leur travail, viendra pendant la belle saison se promener en riche limousine à travers les belles et riantes campagnes qu'ils ont quittées.

### OUI, ON PEUT VIVRE SUR SA TERRE !

Je prétends prouver que malgré la fameuse crise dont on parle depuis cinq ans, on peut vivre sur sa terre. Il est établi que les prix actuels des produits agricoles sont tout aussi élevés qu'avant la guerre. Comparez les prix du beurre, du fromage, du lard, du mouton, du poulet, des patates, des oeufs, de l'avoine et du foin avec ceux d'avant-guerre, et vous verrez qu'ils sont aussi bons, sinon meilleurs que les anciens. Le sucre d'érable et le bois de commerce se vendent mieux qu'avant la guerre. Donc la cause du mal, pour ceux qui ne peuvent plus vivre sur leur terre, ne vient pas de ce côté.

Ecoutez leur objection.—Tout est monté pendant la guerre, et les prix ne sont pas baissés. En cela, il y a du vrai. Mais voici comment le cultivateur, qui vit sur sa terre, répond à cette objection. Il va moins souvent au magasin ; à la maison, on travaille tout comme aux champs. Au lieu d'aller changer sa laine au moulin, il "pratique" sa laine, comme il dit en son langage. Le rouet tourne, le métier tisse la flanelle pour les chemises et les draps, la grosse étoffe pour les habits d'hiver et au lieu de donner \$12.00 pour un "maecana" (maekina) du magasin, pour trois ou quatre piastres, son épouse lui en fera un tout aussi propre et dix fois meilleur.

Les peaux de boeufs, de veaux, de moutons, au lieu d'être sacrifiées à des prix ridicules, seront envoyées aux tanneries, d'où elles reviendront en beau cuir rouge, voire en cuir noir et glacé. Sous la main diligente et habile du père ou de la mère, ce cuir deviendra bottes sauvages, ou souliers sauvages, souliers à bas quartiers, pantoufles, qui chaufferont toute la famille qui sera aussi honorable que si elle portait les fameux 'shoe claque'

qui absorbent dans tant de familles des sommes considérables d'argent. Qu'on fasse le calcul—une dizaine d'enfants à chauffer deux fois par année, avec ces fameux souliers qu'on paie \$3.00, et on arrive à la somme de \$60.00.

De ce cuir, on fabriquera les mitaines de cuir qui remplaceront avantageusement celles du magasin qu'on paie \$1.00 et plus et qui perdent leur forme à la première "sucrerie" qu'elles endurent !

On cultive du lin chez ce cultivateur dont on fabrique, par un travail assez dur il faut l'avouer, les beaux essuie-mains qui sentent bon et qui donnent à la figure des couleurs qui remplacent avantageusement celles qu'on demande aux petites boîtes du pharmacien !

On simplifiera les achats pour la table, dans la famille de ce cultivateur, grâce au jardin potager qu'on cultive avec soin et auquel on intéresse les enfants. Pendant l'été, le boucher n'arrêtera pas deux ou trois fois la semaine chez ce cultivateur parce qu'à l'automne il aura fait sa provision de viande en conserve.

Il y aura dans cette famille une nourriture riche et saine faite de soupe aux pois et aux légumes, de fèves au lard, de jambon qu'on n'achètera pas au magasin à 35 cts la livre, mais qui sera de fabrication domestique, d'oeufs et de lait. Tous ces produits sont pris sur la ferme. Ce qui revient à dire que ce cultivateur qui vit ainsi devra cultiver sa terre, l'aimer et lui conserver la santé. Aussi, vous le voyez, ce cultivateur, un peu comme le paysan français, cherche à s'instruire.

Quand le curé annoncera une conférence agricole après la messe, il sera le premier rendu à la salle, tandis que le cultivateur dont il a été question au commencement de cet article restera à flâner à la porte de l'Eglise et à critiquer le conférencier qu'il n'a jamais entendu.

Sa terre, il l'étudie pour en tirer tout le profit qu'elle peut lui donner. Il saura ce que tel morceau de terre peut produire et ce que tel donnera. Rotation, légumes, fourrage vert, il connaît tout cela, et ses animaux le savent bien qu'il s'occupe de ces questions. A l'automne, ils continuent de payer le travail de leur maître, et ils ne deviennent pas des êtres inutiles.

C'est pourquoi ce cultivateur, après avoir pris la subsistance de sa famille, aura à l'automne des produits à vendre qui lui rapporteront l'argent nécessaire pour payer ses taxes en temps et acheter les articles nécessaires à sa famille.

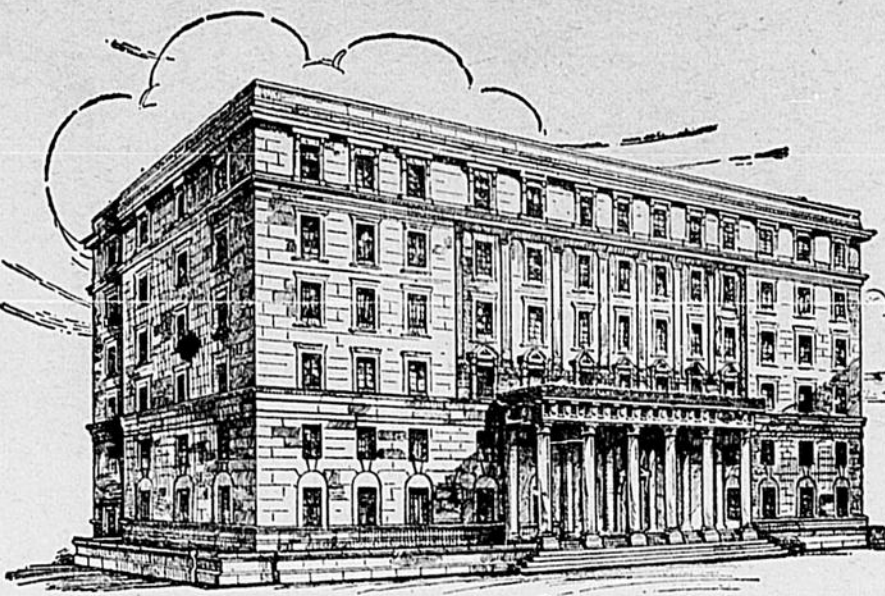
Enfin, dans la maison de ce cultivateur, on ne trouvera pas le fameux catalogue d'Eaton qui tourne la tête à tant de jeunes filles et même à tant de mères de famille. Les jeunes filles de ce cultivateur seront bien mises, richement, proprement et chaudement ; elles conserveront leur santé, cette santé précieuse qu'un si grand nombre perd par le bas de soie, la camisole de coton sans manche. Elles seront dans quelques années ces pratiques mères de familles sur lesquelles le pays compte.

Je termine, n'ayant qu'effleuré le sujet, en disant que les jeunes garçons de ce cultivateur qui vit sur sa terre restent avec le père, l'aidant à agrandir sa terre et se préparant ainsi un avenir assuré, en demeurant de braves jeunes gens, dont l'imagination ne sera pas hantée par la désastreuse idée des Etats-Unis.

## LE MINISTERE PAINLEVE

"C'est M. Painlevé qui a finalement constitué le cabinet succédant au gouvernement Herriot, après des pourparlers longs et pénibles

# ACTIF



Le Nouveau Siège Social de la Compagnie à Toronto, occupé exclusivement par la Manufacturers Life

**ACTIF**  
31 décembre 1887  
165 Mille Dollars  
31 décembre 1924  
55 Millions de Dollars

En 37 courtes années, la Manufacturers Life a acquis un actif étonnamment solide. Le rapport annuel pour 1924 fait voir un actif 327 fois plus considérable que celui de 1887. Une telle augmentation est due entièrement à la direction progressive et à une réputation enviable auprès du public assureur. Parmi les différentes polices de la Manufacturers Life il s'en trouve une pour répondre à vos besoins spéciaux. Ecrivez en mentionnant votre âge et autres choses que vous désirez, et nous vous enverrons une brochure intéressante.

**THE  
MANUFACTURERS LIFE  
INSURANCE COMPANY**  
HEAD OFFICE, - TORONTO, CANADA

J. A. Bélanger, O. Phaneuf, R. Plamondon, Représentants à St-Hyacinthe

Sans aucune obligation veuillez m'envoyer un exemplaire de votre brochure "Eliminate the Uncertainty." J'aimerais à avoir assez d'assurance pour rapporter un revenu annuel de \$..... Je suis âgé de ..... marié ou célibataire.  
Nom..... Adresse.....

bles entre politiciens. Il est malaisé de prévoir quelles seront la politique et la destinée de ce ministère ; il est assez bizarrement construit, et, d'autre part, les difficultés rencontrées au Sénat par M. Herriot n'ont pas disparu puisque M. Painlevé devra s'appuyer à la Chambre des Députés sur cette majorité de gauche dont les tendances dangereuses aux esprits conservateurs de la Haute Assemblée. Ce gouvernement ne vivra sans doute pas bien longtemps. Comme le précédent, il se trouve à la merci des socialistes et c'est ce qui le condamne à mourir bientôt. En attendant, une prédiction se trouve réalisée ! Bien des gens, en effet, ont prédit, au moment même de sa condamnation que Caillaux reviendrait au pouvoir. L'ancien condamné de la Haute-Cour n'est pas encore président du conseil, mais il est ministre des finances dans le cabinet Painlevé et c'est déjà un commencement ! Ont-ils donc raison les sceptiques qui assurent que tout s'oublie, que la justice est un vain mot et que le jugement le plus solennel ne condamne jamais définitivement une haute personnalité politique ? Il faut nous résigner à le croire. En France, si nous nous en rapportons aux plus récentes dépêches, la presse nationaliste elle-même ne paraît pas s'indigner, comme on aurait pu s'y attendre, à la nouvelle de la réapparition de M. Caillaux au premier plan de la scène politique, et en général, on accueille avec des commentaires désabusés cette brillante rentrée d'un homme condamné pour intelligence avec l'ennemi en temps de guerre. Qu'un ancien "défaitiste" devienne ministre des finances six ans après l'armistice, cela semble aujourd'hui presque naturel ! On attribue à M. Painlevé cette observation : "Caillaux aux finances ? C'est un défi au Sénat !" En politique, on n'en est pas à cela près. Cependant, il faut avouer que la situation de cet homme, appelé à prendre la parole



## Procurez-vous cette Balayuse Electrique AUJOURD'HUI

Profitez de l'occasion qui vous est offerte d'acheter une balayuse électrique de qualité pour le prix extrêmement bas de \$ 35. C'est sans contredit l'occasion d'achat la plus avantageuse de l'année. Ne la manquez pas.

# PRIX AU COMPTANT \$ 35.

Ou bien faites un premier versement de \$2.50 et payez ensuite \$1. par semaine jusqu'à concurrence de \$ 38.50

## SOUTHERN CANADA POWER CO. LIMITED.

"Appartient à Ceux qu'elle Sert."



Suite à la page 7

# LE DUEL DE PIPPERMINT

(CONTE GAI)

Quand le comte Verny de Saint-Thuron prit sa retraite de chef d'escadron de hussards, il choisit Bordeaux entre toutes les villes qu'il connaissait pour y vivre. croyait-il, dans le calme et la tranquillité.

Il loua un petit appartement cours Ste-Catherine, dans cette rue étranglée entre deux rangs de magasins, succursales, pour la plupart, des grands magasins de Paris, édifiées et agencées à l'instar de leur maison-mère ; — rue particulièrement vivante mais étroite, éclairée chichement par une bande de ciel étriquée ou par les rarissimes rayons d'un soleil jouant malicieusement à cache-cache derrière les toits d'immeubles trop hauts.

Mes lecteurs excuseront ces détails : ils sont indispensables à la clarté de mon récit.

J'ajouterai que M. de St-Thuron, considérant la carrière des armes comme un sacerdoce, était resté sciemment célibataire et que, quoique retraité, il ne portait pas vieux. Il marchait le corps perpendiculaire au sol comme un fil à plomb ; les jambes, idem, bien qu'un peu arquées par habitude du cheval ; la tête droite, l'oeil vif.

Sur les tempes, pas un cheveu blanc, sans doute parce qu'il se teignait avec grand soin depuis, déjà, de longues années. Dans la moustache, pas davantage de poils blancs, — pas un. — simplement parce qu'à l'aide d'une pince spéciale il les arrachait stoïquement, un à un, au fur et à mesure de leur apparition, en faisant sa barbe, chaque matin.

De l'autre côté du "cours", juste en face, à l'étage correspondant, le hasard, malin, voulut que l'ancien officier rencontrât comme voisins un jeune ménage dont le mari contrôleur dans une administration de l'état, méfiant par profession, avait pour épouse une femme charmante dont il se montrait, d'ailleurs, fort jaloux.

C'est à peine si la pauvre, martyre de sa gentillesse, pouvait mettre le nez à la fenêtre sans être réprimandée par son Othello, ou faire une course en ville sans être obligée de rendre compte du but de sa sortie, de l'espace de temps qu'elle y avait consacré, des endroits où elle s'était arrêtée, etc. etc. ; et tout avec une clarté et une précision mathématiques, sous peine d'encourir les plus vifs reproches, — quand ce n'était pas une punition, — oui, mesdames, une punition consistant en plusieurs jours de claustration dans ses appartements dont le tyran emportait la clef après fermeture à double tour, s'infligeant, pour sa part, l'achat, chez le Potin, le plus proche, du déjeuner et du dîner.

### II

L'installation du comte Verny de St-Thuron, cours Ste-Catherine, en mitoyenneté en quelque sorte avec le fonctionnaire civil de l'Etat, déplut souverainement à ce dernier, lequel avait nom Pippermint. Un ancien militaire, vieux garçon, d'aspect vigoureux : ces qualités extérieures ne lui suggéraient rien qui vaille ; aussi se promit-il d'ouvrir l'oeil, et le bon.

L'ex-commandant ne se doutait pas des soupçons dont il était l'objet. C'est avec méthode et sans arrière-pensée qu'il continuait à se raser le visage, au saut du lit, et à débarrasser sa moustache des fils d'argent importuns.

En face, Mme Pippermint soulevait, quelquefois, — peu souvent, la crainte de son mari la retenait — les rideaux, et jetait un regard furtif sur les passants, ne se préoccupant pas davantage de son voisin,

que celui-ci se préoccupait d'elle.

Mais, nous le savons : le cours Ste-Catherine, à Bordeaux, est étroit et le ciel n'y laisse tomber sa lumière qu'avec parcimonie.

Qu'en résulta-t-il ? De St-Thuron, afin de mieux voir à procéder à sa toilette faciale, s'approchait du jour autant que possible, adaptait un miroir à l'espagnolette de la fenêtre et, dès cet instant, écartait, lui aussi, ses rideaux.

Après cette mise en scène des plus simples et des plus naturelles, répétez, maintenant, le geste de porter la main à votre moustache.

De quoi avez-vous l'air ? D'un monsieur qui envoie des baisers !..

Eh ! oui !.. Le pis est que vous ne retirerez pas cette idée de l'atroce état d'esprit d'un mari ombrageux et jaloux du genre de M. Pippermint.

Pour quelle personne ces baisers ? Parbleu ! pour sa femme ! — pour sa femme dissimulée (mal dissimulée, la perfide !) derrière des tentures, et qui les épie, et qui les attend, qui les reçoit et les accepte !..

### III

Une scène terrible explosa chez les Pippermint.

L'épouse jura, sur la tête de ses futurs enfants, qu'elle n'était pas coupable, qu'elle n'avait jamais eu semblable pensée !.. Ses pleurs, ses lamentations, l'accent de vérité de ses cris de protestation indignée ne parvinrent point à ébranler la conviction stupide du mari faussement outragé !..

— Ton amant, hurla-t-il, en faisant claquer bruyamment la porte sur ses talons, signe évident de mécontentement, je le tuerai !..

Restée seule, Madame, mettant une sourdine à son émotion et à sa stupéfaction, fit son examen de conscience : elle n'avait rien à se reprocher.

Elle s'immobilisa quelques instants à réfléchir, au fond d'un fauteuil.

Quand elle se leva, elle s'aperçut que son mari avait, dans sa précipitation, oublié de la verrouiller. Malgré les circonstances atroces dont elle était victime, elle sourit à cette constatation et reprit courage.

Durant près d'une heure, l'infortunée erra à travers l'appartement. D'un pas machinal, elle s'approcha de la baie, cadre du drame ; s'arrêta, puis regarda franchement, carrément, cette fois ..

"Ton amant, je le tuerai !.. Son amant ? .. Un homme qu'elle ne connaissait pas, dont la veille encore, elle ignorait l'existence !

Et son mari menaçant de le tuer !..

Son mari, révolter au poing, guettait à un carrefour "son amant" et l'abattait froidement !..

Son mari ASSASSIN !.. Vision atroce !.. Un cri rauque : "Pas ça ! .. oh ! non, pas ça ! ..

### IV

Alors que les yeux exorbités, tremblante de terreur et d'effroi, elle fixait l'immeuble en face, deux hommes, graves, y pénétrèrent par la porte du couloir.

Ils montèrent et sonnèrent, chez le commandant. Mme Pippermint distingua nettement celui-ci leur ouvrant sa porte.

L'entrevue fut de courte durée ; les visiteurs prirent congé presque immédiatement.

Un fait des plus banal s'était produit : M. Pippermint réclamait réparation de son honneur outragé à l'offenseur, M. le comte Verny de St-Thuron.

Ce dernier avait accueilli les envoyés de son adversaire avec une extrême courtoisie, non sans leur dissimuler, pourtant, qu'il ne comprenait rien à leur démarche.

— Votre client m'accuse d'envoyer des baisers à sa femme. C'est faux. Toutefois, je ne saurais, comme ancien officier, me dérober à sa réparation par les armes qu'il me demande. Je vais donc, de mon côté,

constituer des témoins que je mettrai en rapport avec vous.

De St-Thuron riait, en son for intérieur, de l'aventure, qu'il ne prenait pas au tragique : "Moi qui rêvais de vivre dans la paix et la tranquillité, c'est réussi !"

Tout en récapitulant les noms des camarades susceptibles de lui rendre le service de l'accompagner sur le terrain, il s'avança, à son tour, vers sa fenêtre.

Vis-à-vis, il remarqua soudain et pour la première fois, une jeune femme, les yeux brillants de fièvre, le front érasé contre la vitre et qui regardait anxieusement dans sa direction.

"Serait-ce ma complice ? Fichtre ! elle est bien. Que ne m'en suis-je rendu compte plus tôt !.."

La matinée s'avançait. De St-Thuron, prenant sa canne et son chapeau, partit en quête de ses témoins.

Quand il franchit le seuil de la rue, il éleva instinctivement ses regards jusqu'à l'étage de la voisine.

La pauvre femme était toujours là, figée dans sa douleur ; jolie, avec son teint pâle aurolé d'une luxuriante chevelure brune retombant en désordre sur les épaules et la gorge mi-nues.

— Décidément, soupira St-Thuron en s'éloignant vers le cours Victor Hugo, cette petite commença à me devenir sympathique ..

Vers midi, M. Pippermint fit irruption en son logis. Il crut bon d'expliquer comment il entendait laver dans le sang son honneur naufragé :

— Je suis très fort au pistolet. Deux balles à vingt pas et votre amant, madame, est un homme mort ! Vous entendez, madame : un homme mort !..

Elle n'éleva pas la voix. A quoi bon ?

Et puis, par une sorte d'intuition, quelque chose lui lisait que la vérité ne saurait tarder à éclater.

### V

Grand branle-bas !

Dans l'appartement de St-Thuron, quatre hommes, les quatre témoins du duel projeté, se sont rendus. Puis, ils se transportent, tels des magistrats jugeant souverainement, dans l'appartement de Pippermint.

L'ex-commandant paraît, en face, à sa fenêtre et stimule le geste de se raser.

Alors, c'est un immense, un colossal éclat de rire !.. Les mots : honneur, courage, justice, femme pudique, homme vertueux et autres termes pleins de noblesse parviennent aux oreilles des curieux aux aguets ..

Le comte Verny de St-Thuron est, depuis cette époque mémorable, l'ami prévenant, fidèle, dévoué, la crème des amis, du ménage Pippermint.

Célibataire endurci, il n'en adore pas moins la famille, à tel point qu'il a accepté, sans la moindre hésitation, d'être le parrain du petit être conçu au soir — au grand soir — d'une affectueuse et indestructible Réconciliation entre une épouse honnête et son mari, convaincu, à l'égard d'icelle, de sentiments aussi odieux que ridicules.

Emile DELTA.

## POUR LES MERES DE JEUNES ENFANTS.

Les mères sont promptes à louer tout ce qui donne la santé et le confort à leurs jeunes enfants — tout remède qui rendra le bébé en santé et le gardera vigoureux recevra toujours la meilleure recommandation de la mère. Voilà pourquoi les Pastilles Baby's Own sont

si populaires. Des milliers de mères par tout le pays, non seulement les emploient pour leurs jeunes enfants mais sont toujours contentes de pouvoir les recommander à d'autres mères. Des milliers de mères ont prouvé que les Pastilles Baby's Own étaient sans rivales pour soulager leurs tout petits, de n'importe laquelle des nombreuses maladies bénignes qui proviennent d'un dérangement de l'estomac et des intestins. Les Pastilles Baby's Own sont un laxatif idéal — agréable à prendre mais d'un effet complet. Elles chassent la constipation et l'indigestion ; enrayent les rhumes et les fièvres bénignes ; chassent les vers et facilitent la dentition. Les pastilles sont vendues par les marchands de remèdes ou par la poste à 25 cents la boîte de The Dr Williams' Medicine Co., Brookville, Ont.

## LE TRAITEMENT TONIQUE POUR L'INDIGESTION

Le plus sûr moyen de soulager du mal d'estomac, est par les Pilules Roses du Dr Williams'.

Quand l'estomac est faible et que la nourriture y demeure non digérée, les gaz empoisonnés dilatent les parois de l'estomac et causent de sérieuses entraves aux autres organes, surtout à l'action du coeur et des poumons. Ces gaz empoisonnés ont tous les autres mauvais effets. Ils sont absorbés par le sang et ainsi l'affaiblissent et le corrompent assez pour causer des douleurs dans les parties les plus infimes de l'organisme et la formation d'un tissu malsain partout. L'expérience montre que ces maux disparaissent aussitôt que l'estomac est suffisamment renforcé pour digérer la nourriture. En d'autres termes, il a besoin d'un tonique qu'il lui permettra d'accomplir son travail de changer la nourriture en nutrition. Le tonique employé devra convenir à l'estomac le plus délicat et c'est exactement ce que font les Pilules Roses du Dr Williams.

Voici un exemple de preuve convaincante donné par Mme Chas Ladner, Ellerslie, I. P. E., qui dit : "Pendant quelques années j'ai souffert du mal d'estomac. Tout ce que je mangeais, me faisait souffrir, sûrisant dans mon estomac et me faisait vomir. Je ne pouvais pas manger de viande ni de pommes de terre et je devins faible et très nerveuse, aucun remède ne sembla me faire du bien jusqu'à ce qu'on me persuada de prendre les Pilules Roses du Dr Williams' et ces pilules firent tout simplement des merveilles. Je pris les pilules régulièrement pendant un couple de mois, dans lequel temps tout symptôme du mal avait disparu et il n'y a pas eu depuis le moindre symptôme du mal d'estomac. Il n'est pas étonnant que je louange les Pilules Roses du Dr Williams."

Vous pouvez vous procurer ces pilules chez tout marchand de remèdes ou par la poste à 50 cents la boîte de The Dr Williams Medicine Co., Brookville, Ont.

### COTTAGE A LOUER.

A louer un joli cottage de six pièces, sur la rue Laframboise. Grand terrain et prix raisonnable. S'adresser au Clairon. jno.

### ON DEMANDE.

On demande un commis d'expérience dans la marchandise sèche. S'adresser au MAGASIN AU BON MARCHÉ St-Hyacinthe. jno.

## EN VENTE A NOTRE BUREAU

DIVERSES FORMULES A L'USAGE des AVOCATS, NOTAIRES, HUISSIERS.

## Pancartes de tous Genres SUR PAPIER ET SUR CARTON

Feuilles de Rôles, Blancs de Listelectorale et Autres Formules pour Rayer ou Ajouter les Noms de la liste Electorale

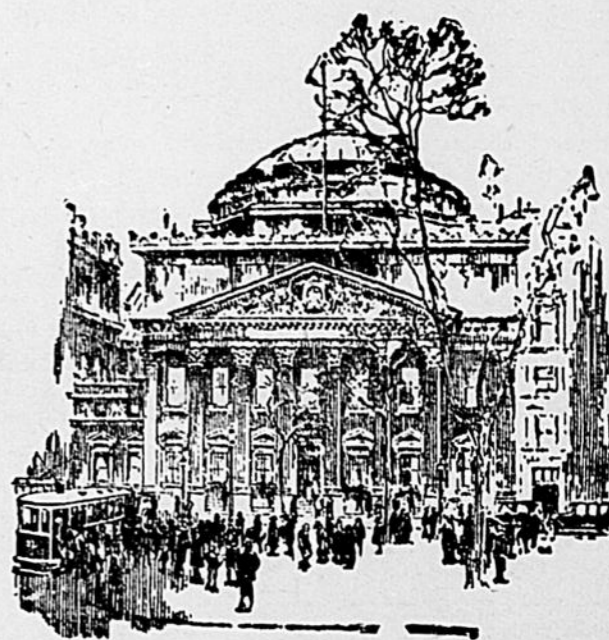
## ABONNEZ-VOUS AU JOURNAL LE CLAIRON

### Docteur E. P. GRENIER

Ex-Interne de l'Hôpital Notre-Dame, des Hôpitaux de New-York et de Paris

TRAITEMENTS MODERNES des PLAIES, des ULCERES, des CHANCRES, des CANCERS et des TUMEURS de toutes sortes.

L'AVANT-MIDI : tous les jours de la semaine RADIUM CLINIQUE, 218 Sherbrooke Ouest (près de Bleury, Montréal. ou au bureau privé de 2 à 4 hrs. p. m. à 157 rue St-Denis, Montréal.



## Les intérêts sur les obligations de la Victoire

Lorsque vos intérêts sont dus, ou lorsque vous recevez les chèques sur vos obligations enregistrées, vous pouvez les déposer au comptoir d'épargne de la Banque de Montréal. L'argent que vous recevez sur vos placements vous rapportera ainsi des intérêts.

B. L'HOMME

Gérant.

## BANQUE DE MONTRÉAL

Etablie il y a plus de 100 ans

## NOTES LOCALES

### ETAT CIVIL.

Cathédrale

Baptêmes

Le 27 avril. — Jeannette, Irène, Gabrielle, fille de Roméo Morin et de Emma Houle. Parrain et marraine, Oliva Morin et Irène Dinclie.

Le 27 avril. — Marie, Thérèse, Pauline, fille de Adrien Malo et de Florida Rémy. Parrain et marraine, Etienne Adam oncle de l'enfant et Régina Rémy, épouse du parrain.

Mariage

Le 30 avril. — Entre Léandre Bernard, domicilié à Montréal et Elise Ledoux, domiciliée en cette paroisse.

Sépultures

Le 25 avril. — Arzélia Blanchard, épouse de Victor Létourneau, décédée à l'âge de 74 ans.

Le 27 avril. — Théodore Halley, époux de Emma Leduc, décédé à l'âge de 69 ans.

Le 29 avril. — Octave Vigneux, veuf de Salomé Forcier, décédé à l'âge de 76 ans.

Le 30 avril. — Clérinda Deschamps, épouse de Hervey Dozois, décédé à l'âge de 29 ans.

### PROCHAIN MARIAGE.

Le 12 mai prochain, en l'église Notre-Dame, aura lieu le mariage de M. Lucien Létourneau, fils de M. Aimé Létourneau avec Mlle Dolorès Bérard, fille de M. Phelix Bérard, tous deux de cette ville. Pas de faire-part.

### ELLE CHANGE DE LOCAL.

Mlle Ida Beaupré a le plaisir d'annoncer à sa nombreuse clientèle qu'elle transportera son magasin de chapeaux au No 86 de la rue Mondor.

### EN VISITE

M. et Mme Adélarde Gauthier de St-Thomas d'Aquin, Mme Veuve Alexandre Gauthier accompagnée de sa fille, Mlle Virginie Gauthier et de son fils M. Joseph Gauthier, MM. Lucien et Adrien Archambault de St-Charles-sur-Richelieu, M. Arthur Desgranges de Montréal, M. et Mme Elie Archambault de cette ville, étaient en visite dimanche dernier chez leurs parents M. et Mme Donat Archambault, de la rue Bourdages.

### BONNE OEUVRE.

On nous prie d'annoncer une grande partie de whist et de cinq-cent, organisée par les Dames de Charité, les Tertiaires Franciscaines et les Enfants de Marie, dans le but d'acheter des tables et des chaises pour les parties de cartes données à la salle du bazar de l'Hôtel-Dieu.

C'est là qu'aura lieu cette soirée, le 19 mai, à 8 heures. Les organisatrices ne solliciteront pas de prix : les personnes qui voudront gracieusement en offrir, sont priées de les envoyer chez Mme Amyot, 199 Girouard avant le onze mai. Les billets sont de 35 cts et seront vendus par les dames et les demoiselles ; tous sont cordialement invités.

### NOUVEL ECHEVIN.

M. Jérémie Handfield, bourgeois de cette ville, vient d'être élu par acclamation échevin du Quartier Cinq. Cette élection qui a eu lieu lundi de cette semaine a été motivée par la vacance créée par la mort du regretté M. Ambroise Demers.

Ont signé le bulletin de présentation de M. Handfield les personnes suivantes

M. T. D. Bouchard, maire, J. M. Daigle, boucher, E. S. Fee, commerçant de bois, J. S. Beaudet, notaire, René Morin, député, B. Bélanger, marchand, Magloire Côté, manufacturier, J. A. Côté, manufacturier, J. E. Héon, comptable, George St-Jacques, comptable, P. Reeves, bourgeois, O. Boulay, marchand, Hector Chartier, commerçant, J. T. Godbout, manufacturier et P. Paquet, manufacturier.

### PERSONNEL.

M. J. H. Esinhart, Mme et Mlle Esinhart, de Montréal étaient à St-Hyacinthe dimanche dernier.

M. L. F. Philie, de la Banque Provinciale, de Montréal, était ici ces jours derniers.

MM. J. R. Hébert, de Shawinigan et Henri Houle, de Québec, chirurgiens-dentistes, étaient chez M. le docteur J. N. Paul Fournier, à la fin de la semaine.

M. Oliva Gadbois, fils de M. Pierre Gadbois, de St-Hyacinthe le Confesseur vient de partir pour Détroit Michigan, dans l'intention d'y apprendre l'anglais.

A l'occasion de son départ, il a été fêté par ses parents et amis qui lui ont présenté une adresse et des cadeaux de circonstance.

M. Camille Lussier, ancien maître charretier de cette ville, maintenant de Montréal, était ici, hier.

### ACCIDENT PENIBLE.

Un accident assez pénible est arrivé à Mme Chenette, de la rue Concorde, épouse de M. Albert Chenette, entrepreneur en construction.

Elle vaquait aux soins ordinaires de son ménage, mercredi avant-midi, quand elle se rendit compte qu'un bocal quelconque se trouvant sur une tablette, allait tomber par terre.

Voulant le saisir, elle fit un faux pas et se frappa la figure dans la vitre d'une armoire qui se trouvait près d'elle. Cette vitre se brisant lui fit à la joue une blessure cruelle, mesurant plus de trois pouces de longueur.

Deux médecins appelés, et il fut jugé nécessaire de faire plusieurs points de suture.

### NOUVEAU JUGE DE PAIX.

M. R. A. Trudeau, du Québec Montreal & Southern, vient d'être nommé juge de Paix, avec juridiction dans toute la province. Il a prêté serment hier, devant un commissaire "par dedimus potestatem", à St-Hyacinthe.

### NOS VOYAGEURS D'OUTRE-MER.

Un mot reçu de M. Sam. Casavant nous apprend que le 6 avril dernier, il était à Naples arrivant d'Egypte. Il dit qu'il a trouvé ce dernier pays très intéressant par ses tombeaux, ses momies, ses temples antiques, ses moeurs, le Nil, le Barrage d'Asouan, etc.

### PECHEUR CHANCEUX.

M. Armand Lahaise, marchand de cette ville, est allé à la pêche, ces jours derniers, au Lac St-Louis, et, parmi les pièces qu'il a rapportées s'en trouve une ayant le joli poids de 42 livres.

### DECES.

Un autre vieux citoyen de cette ville vient de mourir, dans la personne de M. Octave Vigneux.

### AMELIORATION.

La Compagnie du Canadien National vient de changer tout le service d'eau, dans sa gare de Saint-Hyacinthe. Tel service était devenu insuffisant, à cause de l'augmentation des affaires.

### DE PASSAGE.

M. Tom Cooney, gérant de la manufacture Penman's Limited à Coaticook était de passage parmi nous ces jours derniers.

### SOCIETE DISSOUE.

La Maison Sansoucy & Larivière, marchands de gros, vient de produire une dissolution de société.

### REGIMENT DE ST-HYACINTHE.

C'est lundi, 4 mai courant que commencera les exercices, au régiment de St-Hyacinthe.

### TRANSACTION.

La propriété qui appartenait à la substitution Reeves a été vendue ces jours derniers par autorité de justice, et c'est M. Prosper Reeves qui s'en est porté adjudicataire pour le prix de 15,000. environ.

### CETTE PARTIE DE CARTES.

La partie de cartes organisée pour mardi dernier au soir dernier, au bénéfice des Gardes-Malades de l'Hôpital St-Charles a remporté un succès auquel on ne pouvait s'attendre.

Qu'il suffise de dire que six cent cinquante personnes ont payé leur entrée à la salle des Bazzars de l'Hôtel-Dieu.

Cette soirée, donnée sous les auspices des Forestiers Catholiques de cette ville, avait, comme organisateur principal M. le Docteur A. A. Lefebvre.

Il y avait d'abord très joli programme musical.

La garde-malade Mlle Jacques a donné deux déclamations : "La robe" et "Les coqs de race" de Rostand.

La garde-malade Decelles, cousine de S. G. Mgr Decelles, a rendu avec talent deux morceaux de piano : "Arabesque" par Chaminate, et "Au clair de la lune" par Bizet.

Un prix de présence (\$5. en or) a été gagné par Mme Grégoire, de St-Joseph d'Yamaska.

Un autre prix de présence (encore \$5. en or) a été gagné par M. l'abbé Bazile Benoit Vicaire de la Cathédrale.

Sur la fin de la soirée, M. le docteur J. L. H. Pagé, de cette ville, et M. Rousseau, directeur Provincial des Forestiers Catholiques ont tour à tour remercié l'assistance en termes choisis.

### LA MERE DE M. JOS BERTRAND DECEDEE.

Nous sommes au regret d'annoncer le décès de Dame Arzèle Blanchard, épouse en première nocces de feu M. Jos. Bertrand, et en deuxième nocces de M. Victor Létourneau de St-Lambert.

Elle était âgée de 74 ans et n'a eu que quelques jours de maladie.

La défunte laisse trois enfants : Mélanise, épouse de M. Adélarde Létourneau, Emma veuve de M. Aimé Dumont, toutes deux de Montréal et Joseph Bertrand, maître charretier et entrepreneur de pompes funèbres de cette ville.

Les funérailles ont eu lieu samedi à 9 heures à la Cathédrale, au milieu d'un grand concours de parents et amis.

### LA COUR SUPERIEURE.

Le prochain terme de la Cour Supérieure s'ouvrira le 4 mai prochain, sous la présidence de l'honorable Juge Paul C. Martineau.

Le premier jour verra la cause de Voghel vs Bazinet, action en dommages pour injures.

Le 5 viendra la cause Rivet vs Pelletier, action pour recouvrer le prix de bois vendu.

Le 6 viendra la cause de Dumont vs Théroux, action sur billet promissoire.

Le 7, on entendra deux causes : Daunais vs Tétrault & Daunais vs Guertin.

Le 8, dernier jour du terme verra la cause de Guertin vs Scott & Western Assurance Co., mis-en-cause.

### LA FETE DU SUPERIEUR.

La soirée donnée mercredi de la semaine dernière par les élèves du séminaire, à l'occasion de la fête du supérieur, M. le Chanoine Pratte, a remporté un succès éclatant.

Remarqués, dans l'assistance : S. G. Mgr S. H. Bruneau, évêque de Nicolet ; M. le Chanoine C. E. Bruneau, aussi de Nicolet ; les Rév. MM. Brunelle, de Mont-Laurier, Vincent de Sherbrooke, M. le Chanoine Houle de Marieville, M. le Chanoine J. M. Laflamme, de St-Hyacinthe, Mgr. J. A. Fontaine V. G., M. le Chanoine Laroche de l'Évêché, M. Avila Dalpé, curé à Worcester, Philéas Trottier, curé de Northampton, Antoine Roy, curé d'Acton Vale, Valmore Roy, curé de Ste-Rosalie, Aimé Lemonde, aussi de Ste-Rosalie, J. H. Beaudry, curé de St-Simon, P. A. St-Pierre, de St-Hyacinthe, Vincent Lincourt, curé de Ste-Hélène, Arsène Nadeau curé de Rougemont, J. B. Archambault, de Sorel, M. l'abbé Dénomme, des États-Unis, M. l'abbé Cartier, de Détroit, MM. les abbés Tétu et Leblanc, des États-Unis, le Rév. Père Dumas de St-Hyacinthe, Néré Levesque, St-Hilaire, Amédée Guillet, curé de Dunham, Henri Bélisle, curé de St-Jude, Joseph Bonin, curé de St-Pie, Ephrem Lemonde, curé de St-Mathias, J. Antoine Monfet, curé de St-Théodore d'Acton, Alfred Perrault, curé de St-Damase, Ernest Vézina, curé de Pike River, Albert Vézina, curé de Notre-Dame de Bonsecours, F. X. Larose, curé de Henryville, et Joseph Larose, curé de St-Charles et une foule d'autres.

### CE VOL A BORD D'UN TRAIN

Les nommés Alexander Dick et Ernest Melanson, arrêtés dernièrement comme étant les auteurs, avec d'autres, d'un vol de marchandises à bord d'un train du chemin de fer Canadien National en mouvement, ont comparu, vendredi matin, devant M. le Juge Emile Marin.

Mtre C. A. Harwood, avocat du chemin de fer Canadien National, de Montréal, était présent.



LE MEILLEUR LINDIMENT POUR LES ENGELURES ENTORSES MEURTRIURES MAUX DE GORGE LE PERRY DAVIS PAINKILLER EST LE SEUL AUTHENTIQUE.

Nous comprenons que Mtre Harwood n'a pas procédé sur l'accusation de vol.

Il a accusé les deux jeunes gens d'être, de Bathurst, N. B. à Lévis, et de Ste-Rosalie à Bathurst, monté à bord d'un convoi du chemin de fer National, dans l'intention de voyager sur le dit chemin de fer, sans payer le prix de leurs passages.

A cette accusation, les accusés ont plaidé coupables et ils ont été condamnés à \$50.00 d'amende et aux frais ; plus, à défaut de paiement, à deux mois de détention dans la prison commune de ce district.

Les accusés n'ayant pas payé, restent en prison.

### DECES DE M. THEODORE HALLÉ.

M. Théodore Hallé, entrepreneur-maçon est décédé vendredi matin, à l'âge de 69 ans, après une maladie de plusieurs mois.

Il laisse après lui son épouse, née Emma Leclair et six enfants, dont deux filles et quatre garçons : Blanche, en religion Sr Ste-Aline des dames de la Présentation de Marie, Bernadette, Mme Louis Jalbert, de Québec ; Alphonse, de Providence, R. I. ; Ernest, Auguste et Emmanuel, tous trois de cette ville.

Il laisse aussi deux soeurs : Mmes D. et P. Bégin de Lévis.

Il laisse également un petit fils, Fernand, enfant de M. Ernest Hallé.

Le défunt a nombre de constructions à son crédit ; et plus spécialement la façade de notre cathédrale, l'Eglise St-Joseph d'Yamaska, la bâtisse de la douane ; la partie nouvelle de la Penman's Limited ; l'église de Drummondville, et plus de cent ponts pour différentes compagnies de chemin de fer.

Il y a quelques années, il s'est occupé très activement de mines de fer, et cela, pendant une dizaine d'années.

Il a de plus siégé au conseil de ville en qualité d'échevin, pendant une période de temps assez longue et ses services ont été fort appréciés.

Ses funérailles ont eu lieu lundi matin, le 27, à la Cathédrale.

Il y avait des représentants de toutes les classes de la société.

Précédaient le corbillard, environ deux cents Chevaliers de Colomb.

Étaient porteurs MM. L. P. Morin, Jules Laframboise, Sr, Arthur Flibotte, Edmond Duckett, Jos Surprenant et Aimé Amyot.

Conduisaient le deuil : MM. Alphonse Hallé, de Providence, R. I., Ernest, Auguste et Emmanuel Hallé, tous trois de cette ville, et, tous quatre, fils du défunt, Louis Jalbert, de Québec, son gendre, Henri et Joseph Hallé, de Montréal, ses neveux.

M. le Chanoine L. A. Sénécal, curé de la Cathédrale a présidé à la levée du corps, et le service a été chanté par M. l'abbé Edmour St-Pierre, vicaire, assisté de M. l'abbé Guertin, de la cathédrale, et de M. l'abbé Arthur Lamontagne, du Sault-aux-Recollets, neveu du défunt, comme diacre et sous-diacre.

Les tributs floraux et offrandes de circonstance étaient en très grand nombre.

### LES SUCRES AU SEMINAIRE.

C'était grande fête pour les jeunes, au séminaire de cette ville, le 27, soit lundi de cette semaine.

D'abord, il y avait grand congé ; puis, c'était le parti de sucre annuel offert aux petits servants de messes, aux présidents des diverses associations pieuses ; aux présidents des associations de jeux, etc.

Tous sont allés, joyeux, passer la journée dans cette partie de la paroisse de St-Hyacinthe appelée Rapide Plat, et recueillir la récompense de leurs bons offices.

### CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA

Un changement complet du service des trains de passagers sur le Canadien National prendra effet Dimanche le 3 mai.

Pour tous renseignements veuillez vous adresser aux agents de la compagnie.

### MANUFACTURIERS CANADIENS.

L'Association des Manufacturiers Canadiens, succursale de St-Hyacinthe, avait son assemblée annuelle jeudi soir dernier, dans les salons du Club Maskoutain.

Le but principal de l'assemblée était l'élection des officiers pour l'année prochaine.

Ont été élus : Président M. Louis Augustin, manufacturier de cette ville ; Vice-président M. McDonald, de Drummondville ; Secrétaire, M. A. Regnier, de la Maple Leaf Coy de cette ville.

### UNE ACCUSATION.

M. Rosario Guertin, cultivateur de St-Dominique, par une plainte reçue lundi devant le juge de Paix E. O. Picard, prétend que, le 5 avril courant, dans l'après-midi, dans la sucrerie de M. François Bousquet, cultivateur du dit lieu de St-Dominique, Isola Courtemanche, cultivateur et journalier du même lieu, s'est porté contre lui et sur sa personne, à des voies de faits avec l'intention de lui causer des lésions corporelles et lui causant réellement des lésions corporelles en l'assillant avec violence ; se jetant sur lui, alors qu'il était à terre, s'étant embarrassé les pieds dans une branche, le mordant de ses dents à la joue gauche avec fureur et en criant avec rage, provoquant un épanchement de sang ; lui mordant également la main droite dont il se servait pour essayer de le repousser ; lui machant et lui déchirant les doigts avec ses dents ce qui a également provoqué épanchement de sang etc.

L'affaire a été ajournée au 11 mai prochain, et l'accusé a été laissé en liberté sur cautionnement.

### NOS VISITEURS.

Se sont enregistrés, ces jours derniers, au Grand Hôtel de cette ville, tenu par M. Gaudet : MM. H. C. Tétrault, Aimé Beaudoin, J. S. Bilondeau, J. E. Cleland, Geo. MacCord, J. H. Partington, J. B.

# Les Deux Espèces de Thés

Il y a deux espèces distinctes de thés, à savoir le thé noir et le thé vert. Les deux proviennent de la même plante et sont également purs. La différence vient du procédé de fabrication qui donne à l'un et à l'autre une saveur particulière. Une fois cueilli le thé noir se dessèche, après quoi, on le laisse s'oxyder en plein air. C'est ce qui donne au thé noir sa couleur rouge foncé quand on l'infuse. Le thé vert est passé à la vapeur aussitôt après qu'il est cueilli, ce qui empêche l'oxydation. Ces deux espèces produisent de délicieux mélanges de "SALADA" dont un, qui est unique, provient du mélange même du thé noir et du thé vert. Tous les mélanges se vendent en quatre qualités.

# "SALADA"

Narks, M. Gervais, E. Bachand, Arm. Grenier, M. Gaucher, J. R. Bovie, J. B. LaForest, J. C. Julien, L. D. Dufresne, H. P. Tétrault, P. N. Ménard, M. Mareil, F. Keegan, W. E. Best, J. W. Moysse, E. Faulnee, J. H. Brassard, J. G. Archambault, Jas. A. Tart, M. et Mme A. M. Bisson, L. Daigneault, A. Mongenais, J. Hunter, J. et B.R. Ettenberg, H. Shepherd, J. A. Provencher, A. D. Quesnel, Théod. Beauregard, J. Jackson, M. et Mme Lachapelle, J. Z. Giguère, Rob. B. Cavins, W. David, tous de Montréal; O. Lavallée, de Roxton-Falls; F. E. Bergeron, de Sherbrooke, A. B. Pelletier, C. A. Magnan, P. M. Bennett, aussi de Sherbrooke; H. Gérard, de Ste-Rosalie, P. Tardif, de Québec; M. et Mme God. Leduc et Mlle Laurette et Jeanne Leduc, de Valleyfield; M. A. Lacharité, M. Morin, de Sherbrooke; R.R. Mess, de Honick; M. Barton, du MacDonald College, A. J. Abernethy, de Kingston, A. Gohier, de Ste-Anne, A. Trahan, de St-Jean, P. G. Duckett, de Ramsay's Points; A. W. Bradfield, de Toronto; G. Létourneau, de Trois-Rivières et J. A. Bernier, de Hudson.

## LES SOUVENIRS

Nous trouvons dans la file de notre journal de 1908, que M. Victor Cusson, maintenant Juge des Sessions à Montréal, plaidait une cause à St-Hyacinthe, devant la Cour Supérieure, dont les parties étaient : Hardie vs Ronald.

Vers la même époque feu M. l'abbé Pierre Cardin, alors curé de Ste-Hélène, prêchait ici une retraite des enfants de Marie.

C'est aussi en 1908 qu'est décédée Mlle Juliette Cloutier, sœur de Mme Veuve J. O. Dion, à l'âge de 75 ans.

Il y a 17 ans, M. Charles Thivierge était nommé gérant de la banque d'Hochelega à St-Hyacinthe. Il n'avait alors que 28 ans.

Il y a également 17 ans que M. T. D. Bouchard, notre maire actuel et député à la législature était nommé greffier de la cité en remplacement de feu M. S. Carreau.

A la même époque, MM. Ulric Robert, pour le quartier No 1; Jos Huette, pour le quartier No 2; Elie Bourbeau, pour le quartier No 3 et G. A. Charpentier pour le quartier No 4, étaient élus par acclamation comme échevins de la cité.

Il y avait lutte, dans le quartier No 5, entre MM. P. Messier et Aimé Amyot.

Ce dernier l'avait emporté par quelques voix de majorité.

C'est aussi en 1908 qu'ont eu lieu à St-Liboire les funérailles de l'ancien curé, le Rev. F. X. Bertrand.

Il y a 17 ans, MM. Daudelin & Baron, marbriers, faisaient transporter leur établissement sur l'emplacement de Mme P. Birtz, coin des rues St-Antoine et Mondor, où ils se trouvent encore aujourd'hui.

A la même époque, M. Ernest Scott épousait Mlle Henriette Arpin de la rue Concorde.

C'est également en 1908 qu'est décédé à St-David M. Victor Bourgeois, père de M. Adjutor Bourgeois chef de police de cette ville.

Il y a dix sept ans, les Voyageurs de Commerce avaient leur banquet annuel à l'Hôtel Canada.

Étaient présents : l'Honorable Sénateur G. C. Dessaulles; M. le Maire, Eugène St-Jacques, et les députés A. M. Beauparlant et Henri Bourassa.

En 1908, la Eastern Clothing Mfg. Co. changeait son nom en celui de "Amyot & Poirier".

Dans le même temps M. Saul Cadorette achetait de M. Arthur Flibotte, la propriété qu'il a encore aujourd'hui, située au coin des rues Caseades et Mondor, pour le prix de \$12,000.

## LA REVANCHE DES FAITS.

Les événements, eux aussi, obéissent souvent à une loi dont les hommes, en dépit de leur volonté ou de leurs passions, n'arrivent pas à les affranchir.

Car on ne saurait s'insurger impunément contre les faits.

Or, c'est un fait que les intérêts français sont en contact immédiat, sur tant de points, avec les intérêts proprement religieux, que, chaque jour davantage, la nécessité des relations diplomatiques entre le Vatican et la République française s'affirme.

Voyez comme de recul en recul, depuis dix mois, le gouvernement français, après avoir annoncé son intention de ne pas maintenir d'ambassadeur auprès du Pape, en est revenu, en somme,—au mot près—à la solution même de l'ambassade! Pas d'ambassadeur! Ce fut le point de départ.

Mais, quelque temps après, on apprenait—relisez plutôt le discours prononcé par M. Briand, à la Chambre des Députés, le 22 janvier dernier—qu'un "conseiller technique pour les affaires religieuses (du Ministère des Affaires étrangères) sera d'autant plus nécessaire qu'il n'y aura plus de relations avec le Saint-Siège.

De quelles affaires religieuses s'agissait-il donc? Protectorat des chrétiens en Orient et en Extrême-Orient, régime des cultes dans la Sarre, questions posées par la Roumanie, la Tchéco Slovaquie, le Portugal, au sujet de leur organisation culturelle, répercussions politiques de certains grands mouvements religieux, admission du St-Siège à la Société des Nations, régime des Congrégations missionnaires, etc.

Encore, dans cette longue énumération, avons-nous omis l'"affaire religieuse" principale,— nous voulons dire la question du régime des cultes et au régime scolaire en Alsace et en Lorraine.

Ce problème devait bientôt, d'ailleurs, revêtir une importance telle, et sa solution s'avérait si étroitement liée au maintien de relations diplomatiques avec le Saint-Siège, que le Gouvernement était obligé de faire un nouveau pas en arrière sur la voie où il s'était d'abord, résolument engagé : non content de conserver à Paris, comme on l'a vu, un fonctionnaire spécialement chargé des affaires religieuses, il se décidait à accréditer à Rome un chef de mission spécialement chargé des affaires religieuses d'Alsace et de Lorraine.

Or, les événements qui se sont produits dans l'ordre de la politique, financière ont amené M. Clémentel, ministre des finances, à

donner sa démission. Il fut aussitôt remplacé par M. de Monzie, dont le premier soin fut de proclamer qu'il n'acceptait la succession de M. Clémentel que parce qu'il avait reçu la promesse que la mission du diplomate accrédité au Vatican ne serait pas limitée aux seules affaires d'Alsace et de Lorraine, et serait étendue à toutes celles qui peuvent se poser entre la France et Rome.

Si bien qu'en définitive on ne voit plus très exactement quelle sera la différence entre les attributions de l'ambassadeur que l'on voulait supprimer, et celles du chargé d'affaires que l'on doit maintenir. Nous aurons l'homme sans le titre, c'est-à-dire l'ambassadeur sans le nom. Malheureusement, si la différence n'est pas très sensible quant aux attributions par l'un ou l'autre diplomate.

Aussi bien, comme le gouvernement français serait sagement inspiré en allant jusqu'au bout de l'évolution qu'il subit sous la pression même des faits : puisque des relations diplomatiques doivent être conservées entre le Vatican et la République, pourquoi ne pas conserver tout simplement l'ambassade elle-même?..

Par suite d'une longue et glorieuse tradition, au cours de laquelle certains de nos intérêts nationaux se sont révélés connexes aux grands intérêts religieux de la catholicité, la France, moins qu'aucune autre nation, et aujourd'hui moins que jamais, ne peut renoncer au moyen normal et permanent de causer avec le Saint-Siège. Force est bien aux esprits même les plus prévenus de s'en rendre compte,— et d'en tenir compte....

X. Y. Z.

## LA CONSERVATION DES OEUFS

(Notes des fermes expérimentales)

La station fédérale expérimentale de Ste-Anne de la Pocatière a fait des recherches pour trouver le meilleur moyen de conserver les oeufs jusqu'à l'hiver. Les différents moyens à l'essai étaient les suivants : oeufs mis dans des cartons d'une douzaine, sans autre traitement ; oeufs emballés dans du papier de soie et mis dans des cartons d'une douzaine ; oeufs plongés dans de l'eau bouillante et mis dans des cartons d'une douzaine ; oeufs plongés dans de l'eau bouillante, emballés dans du papier de soie et mis dans des cartons d'une douzaine ; oeufs mis sur le petit bout dans des pots de terre et recouverts de sel ; oeufs mis dans des pots de terre et recouverts d'une solution de silicate de soude (eau de verre) ; oeufs mis dans des pots de terre et recouverts d'eau de chaux. Tous ces oeufs étaient frais, inféconds, à coque saine et propre ; la période de conservation a duré du 15 juillet au 15 décembre 1923. Ils ont tous été mis dans une cave à plancher de ciment où la température variait de 40 à 50 degrés F.

La première expérience semble indiquer que la solution commerciale d'eau de verre (que l'on peut se procurer dans la plupart des pharmacies) et l'eau de chaux, (que l'on peut faire soi-même à la maison), fournissent les deux meilleurs moyens de conserver les oeufs pendant une période assez longue. Le contenu des oeufs conservés dans l'eau de chaux était tout aussi bon que celui des oeufs conservés dans l'eau de verre ; la seule différence était dans l'apparence de la coque. Le sel, sans donner d'aussi bons résultats, peut cependant être employé avantageusement pendant une période plus courte. Venaient ensuite, au point de vue des résultats, les oeufs enveloppés dans du papier de soie ;

quant à ceux qui avaient été plongés dans de l'eau bouillante et qui n'avaient pas été mis dans du papier de soie, ce sont ceux qui se sont le plus mal conservés.

(Publié par le Directeur de la Publicité, Ministère de l'Agriculture, Ottawa).

## LA PREFERENCE BRITANNIQUE

Nous lisons dans *Le Soleil* :

La préférence britannique est devenue un sujet de contentions grave, surtout dans l'Est du Canada. Il semble toutefois qu'elle ne soit pas discutée aussi sérieusement qu'elle devrait l'être. On doit savoir gré à M. Aimé Déchène, député de Montmagny, d'avoir traité la question d'une manière utile et instructive, dans son discours sur le budget.

Il commence par dire que notre meilleur client pour les produits de la ferme est l'Angleterre. "En effet sur les \$598,729,285 de produits agricoles exportés durant l'année 1924, nous en avons exporté en Angleterre pour \$337,873,146, ce qui veut dire que plus de la moitié de nos exportations en Angleterre est composée de produits ou de sous-produits provenant de la ferme."

Ce fait constitue un argument très fort, car la préférence britannique n'a pas été établie pour des considérations sentimentales comme on l'entend dire partout dans le moment, mais dans un but strict d'affaires, celui d'obtenir des marchés, des débouchés pour nos produits.

Mais selon l'expression de M. Déchène, il y a l'autre côté de la médaille : qu'est-ce que nous importons de la Grande-Bretagne? C'est surtout cela que l'on prétend être ruineux pour notre pays.

"Or, dit le député de Montmagny, si l'on considère un instant la totalité des produits importés d'Angleterre, nous constatons ce que d'autres ont constaté ; ce que Benjamin-B. Wallace, de la Commission du tarif des Etats-Unis, a constaté lui-même dans les annales de l'Académie américaine des Sciences politiques et sociales. Ce monsieur qui s'occupe activement des questions économiques nous dit : la préférence britannique accordée en 1896 n'a pas arrêté la tendance à la baisse de la part que la Grande-Bretagne avait dans l'exportation de ses produits au Canada."

La préférence n'a donc pas empêché la Grande-Bretagne de perdre du terrain et de voir diminuer son pourcentage de produits exportés au Canada. M. Wallace donne les chiffres suivants : en 1883, nos importations de l'Angleterre constituaient 42 p. 100 du total ; en 1893, la baisse avait déjà commencé à se faire sentir et ces importations ne constituaient déjà plus que 35. 5 p. 100 du total ; en 1903, la marche descendante se continuait, ces importations ne sont plus que 25.2 p. 100 du chiffre total ; en 1914, même marche descendante, 21.3 p. 100 ; en 1923, la part du commerce anglais avait encore baissé et les importations anglaises ne figuraient, au pourcentage de nos importations totales, que pour 17.6 p. 100 ; en 1924, après les remaniements tarifaires tant critiqués, nous sommes en position de constater que le chiffre est encore tombé et que les importations qui nous viennent d'Angleterre ne constituent que 17.02 p. 100 du total de nos importations.

M. Déchène tire la conclusion : d'après ces statistiques, la préférence britannique ne nous a pas été aussi défavorable qu'on a bien voulu le faire croire.

Autre constatation : les importations des Etats-Unis, elles, ont

suivi une marche absolument contraire ; elles ont été en augmentant ; le pourcentage des marchandises américaines comparé à celui des marchandises importées des autres pays, indique une croissance continue, malgré qu'il n'y ait pas de tarif préférentiel en faveur des Etats-Unis.

Enfin, le député de Montmagny s'est placé au point de vue de certaines industries, par exemple celle de la chaussure. Il montre que la préférence britannique ne peut avoir causé, de ce côté, les maux qu'on lui attribue. Nous ne pouvons mieux faire que de le citer textuellement.

"On parle souvent de l'industrie de la chaussure.

"Les chiffres concernant cette industrie nous donnent un exemple frappant. Pour une industrie "ruinée", elle semble avoir une vitalité remarquable. De 1921 à 1923 inclusivement, le nombre des fabriques de chaussures au Canada a augmenté de 177 à 186. La valeur des produits de ces fabriques s'est élevée de \$44,666,381, en 1921, à \$45,596,012, en 1923. Les chiffres de 1924 ne sont pas encore complétés.

"Il y a donc une augmentation de près d'un million de piastres dans la production des chaussures au pays pendant cette période.

"L'absurdité de l'accusation que cette industrie est ruinée par une concurrence injuste de la part des fabriques de la Grande-Bretagne, grâce au tarif "préférentiel", surgit clairement en comparant les importations de chaussures du Royaume-Uni et la production domestique. Bien que les importations de la Grande-Bretagne aient augmenté quelque peu par suite d'une préférence plus élevée, le total n'est pas suffisant pour nuire bien sérieusement aux fabricants canadiens. En face d'une production domestique au montant de \$45,596,012, en 1923, les importations britanniques n'ont été que de \$604,472. L'augmentation de 1924 n'a porté ce chiffre qu'à un peu plus d'un million de dollars, soit \$1,018,082, ou encore un quarante-cinquième de la production canadienne.

"Par contre, pour compenser cette augmentation, nous avons une diminution des importations de chaussures venant des Etats-Unis. La diminution a été, en 1924, de \$121,465, en comparaison des importations de 1923. L'augmentation nette de la concurrence étrangère, soit \$292,091 est donc bien inférieure à 1 p. 100 de la dépense domestique totale et forme un moindre pourcentage d'augmentation que celui de la production domestique.

"Je crois que ces chiffres nous démontrent que ce n'est pas la préférence britannique qui cause des troubles aux manufacturiers de chaussures de ce pays. Ils peuvent faire face à la concurrence étrangère dans les autres pays où ils vont vendre leurs produits ; je ne vois donc aucune raison pour qu'ils ne puissent pas faire face à la concurrence britannique dans notre propre pays."

Voilà des données précises qui n'ont pas été contredites ni renversées. Alors ne faut-il pas partager les vues de M. Déchène ?

## PENSEES

Temps heureux de l'innocence où l'on croit à la constance.

Vouloir oublier quelqu'un, c'est y songer constamment.

Les difficultés que certains gens rencontrent sur leur route raccourcissent leur existence, souvent les acheminent au tombeau. Ce sont ceux qui devraient en crever qui les supportent sans en souffrir.

**POMMES DE BONNE QUALITE**  
POUR LE JARDIN POTAGER

(Notes des fermes expérimentales)

Un bon jardin de fruits est une richesse pour la famille. Il produit des aliments sains et appétissants en abondance, et les enfants sont moins portés à piller les vergers des voisins. On choisira les variétés de façon à ce qu'elles couvrent bien toute la saison ; il faut aussi que leur qualité soit de bonne à très bonne en autant du moins que l'on peut se les procurer.

*Pommes pour le commencement de l'été.*

Deux des pommiers les plus rustiques et les meilleurs pour le commencement de l'été sont le "Tetofsky" et le "Jaune Transparent". La pomme Tetofsky est la meilleure des deux pour la consommation, mais elle est assez petite et l'arbre ne rapporte que tous les deux ans. La Jaune Transparente est la meilleure pour le jardin de la maison. La "Beauté Ecarlate, Crimson Beauty" une variété très colorée, est très rustique et très précoce, mais elle n'est pas d'une bonne qualité que les autres.

*Pommes d'été.*

La principale pomme d'été pour la vente est la "Duchesse d'Oldenburgh." C'est aussi une très bonne espèce pour l'emploi à la maison, mais elle n'a pas une qualité suffisante pour pouvoir servir de pomme de table. Pour le jardin de la maison, la Melba, créée à la ferme expérimentale, à Ottawa, prendra dit-on, bientôt la place de la Duchesse. La "Lowland Raspberry" est une variété russe, de bonne qualité. La "Favorite de Williams" vient bien dans certaines parties des Provinces Maritimes et sa qualité est bonne.

*Pommes d'automne.*

La Walthy est la meilleure variété d'automne pour le jardin de la maison, et elle entre en rapport de bonne heure. Les arbres rapportent abondamment et les fruits sont bons, comme pommes à cousteau ou pommes à cuire.

*Pommes précoces d'hiver.*

La Fameuse et la McIntosh sont les meilleures variétés pour l'emploi de la famille à cette saison. Si l'on ne peut planter que l'une des deux on choisira la McIntosh. Partout où elle réussit, la Cox Orange Pippin est une espèce excellente pour la famille, mais elle ne convient pas pour les localités les plus froides. La Grimes Golden est aussi une bonne variété.

*Pommes d'hiver.*

Partout où elles viennent bien, quelques-unes des meilleures pommes d'hiver pour le jardin sont les Tompkins, King, Northern Spy, et Délicieuse, mais la dernière variété ne convient pas très bien pour la cuisson à cause de sa saveur douce. Il n'y a pas de bonnes pommes rustiques de garde qui puissent égarer celles que nous venons de mentionner dans les localités plus froides. Cependant la Bethel, la Scott Winter et la Rainette dorée se conservent toutes bien et comptent aussi parmi les plus rustiques.

W. T. Macoun,

Horticulteur du Dominion.

**L'ELEVAGE DES "CANARDS VERTS".**

(Notes des fermes expérimentales)

Gardez les canetons dans l'incubateur environ trente-six heures après qu'ils sont sortis de l'oeuf, afin qu'ils puissent s'endurcir un peu, puis mettez-les dans l'éleveuse et nourrissez-les. La température de cette éleveuse doit être d'environ 95 degrés F., pour la première semaine. Elle sera ensuite graduellement abaissée. Pour le premier repas, donnez des miettes de pain, humectées avec de l'eau. Pressez le pain avec la main pour en faire sortir l'eau ; divisez-le en tout petits morceaux et donnez-le sur une planche plate. Epandez par dessus un peu de sable fin et de coquilles d'huîtres de la bonne grosseur pour les poussins. Ceci sert de gravier pour les canetons. Donnez de l'eau fraîche à chaque repas dans un abreuvoir automatique. Donnez quatre repas par jour pour les premiers jours. Ayez soin de ne pas nourrir trop abondamment pendant les trois ou quatre premiers jours ; ensuite la suralimentation n'est plus guère à craindre.

Au bout de quatre jours, commencez à donner un peu de pâtée mélangée avec les miettes de pain et supprimez graduellement le pain pendant les jours qui suivent. La pâtée en question se composera de blé d'Inde, auxquels on aura ajouté environ 5 pour cent de déchets de boeufs et 5 pour cent de charbon de bois broyé. Donnez cinq repas par jour à partir du quatrième jour. Après la première semaine donnez de la verdure. Le trèfle haché fin fait une excellente verdure, mais tout fourrage vert haché fin peut être employé. Vers le dix-huitième jour, les deux tiers de la ration devraient se composer de verdure. Les recherches faites à Ottawa indiquent qu'il n'est pas nécessaire d'employer beaucoup de verdure pour l'élevage des canards d'engrais, mais nous sommes d'avis que lorsqu'il se trouve, avec ces canards, des canards destinés à la reproduction, alors il est essentiel de mettre une quantité abondante de verdure dans la ration d'élevage.

Lorsque les canetons ont trois semaines, portez la quantité de déchets de boeuf à 10 pour cent ; soupoudrez toujours la pâtée de sable fin avant de la donner. Evitez de donner une pâtée collante ou trop claire ; il faut qu'elle soit juste assez humide pour bien se tenir ensemble. Continuez à nourrir les oiseaux de cette manière jusqu'à l'âge de six semaines. Vers cette époque vous pourrez augmenter graduellement la quantité de farine de blé d'Inde dans la ration, jusqu'à ce qu'elle forme la moitié de la ration. Commencez à engraisser vers la sixième semaine pour que les oiseaux soient prêts à vendre vers l'âge de neuf ou dix semaines. Lorsque l'engraisement commence, diminuez graduellement la quantité de verdure.

N'oubliez pas de fournir régulièrement de l'eau propre à boire, et veillez à ce que les canetons aient tout l'ombrage nécessaire si le temps est excessivement chaud.

Les "canards verts" sont "habitués" ou "troussés" pour le marché dès qu'ils ont pris leurs premières plumes.

A. G. TAYLOR,

Aviculteur.



**MAGASIN DE HAUTES NOUVEAUTES**

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'Étoffes à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures, Collets, Dentelles Sacoques, etc., il faut visiter le magasin BERGERON & SICOTTE.

Un immense assortiment d'Indiennes, Ducks, Mousselines, Organdis des couleurs les plus nouvelles ; aussi Cotonnades de toute sortes.



**TAPIS ET PRELARDS.**

Notre département de Tapis et de Prelards est reconnu comme étant le plus considérable en ville.

Nous attirons votre attention sur nos Tapis tout-laine de la marque "MAPLE LEAF" supérieur à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité.

Tapis de foyers, Prelards jusqu'à 4 verges de large. Portières, Rideaux, Tapis lavables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

**BERGERON & SICOTTE**  
ST-HYACINTHE

**O. CHALIFOUX & FILS**

LTEE

ST-HYACINTHE, P. Q.

EN FACE DE LA GARE DU C.N.R.

BATTEUSES, PRESSES A FOIN, HACHE-BLE D'INDE ARBRES DE COUCHE (SHAFTS) ENGIN A GAZOLINE, AGRES de SCIE, SCIEURS-GODENDARD

EN MAINS : Courroies en Caoutchouc, Lames de Scie, Lames Godendard.

**Machines Spéciales Construites sur Demande**

Nous avons un département affecté spécialement aux réparations pour Moulins à Scie, à Farine, à Carde, Beurrerie, Fromagerie. Nous réparons également les Engins à Vapeur, à Gazoline, Turbine, Chaudières à Vapeur, ainsi que Pièces d'Automobile pour garages non outillés pour les faire. Travail de Forge de toute nature.

**SOUDURES A L'OXYGENE**

Toutes Réparations Exécutées par des Ouvriers Compétents, sous une Direction de Grande Expérience.

PRIX RAISONNABLE - SERVICE RAPIDE

**SOIN DES COUCHES DE TABAC**

(Notes des fermes expérimentales)

Les couches de semis exigent une attention de tous les instants, à partir du moment où la graine est semée jusqu'à celui où les jeunes plants ont produit des feuilles assez grandes. La graine en germination et les jeunes plants de semis sont très délicats, et toute négligence dans les soins peut résulter en un échec complet ou du moins en un manque de vigueur. Immédiatement après l'ensemencement, il faut arroser les couches copieusement et les tenir humides. La graine est très près de la surface du sol et si la couche se dessèche, la germination peut être con-

trariée et beaucoup de plants meurent. Il faut tenir les couches bien humectées, mais non pas inondées, avec de l'eau dégourdie, c'est-à-dire qui a été un peu réchauffée et que l'on applique en fine pulvérisation ou avec un arrosoir. On arrose les couches au commencement de la journée pour qu'elles puissent être en possession de leur chaleur avant la nuit.

Il faut aussi ventiler les couches tous les jours où il fait beau, et même pendant ceux où la température est inclément. L'air frais est essentiel au bon développement des plants. Les maladies se développent dans les couches mal ventilées. La meilleure température pour la végétation des plants est entre 75 et 80 degrés F. et il faut donc régler la ventilation de façon à empêcher le thermomètre de descendre au-dessus de ce point. Il est rare que les couches re-

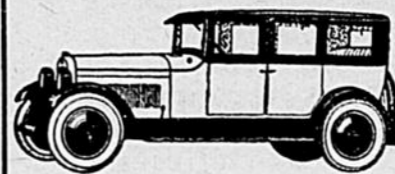
Suite à la page 7

**MORIN & MORIN**

NOTAIRES

et AGENTS d'ASSURANCES  
Syndic autorisé en vertu de la Loi des faillites  
159 Girouard — St-Hyacinthe  
René Morin — Henri Morin

**LIMOUSINES**



LIMOUSINES VOITURES A CHEVAUX  
Chauffées Fermées (closed)  
Pour Mariages, Baptêmes, Promenades, Etc., Etc.  
TAXI-AMBULANCE-LIMOUSINE

V. J. MONGEAU, L'IMITÉ  
7 RUE LAFRAMBOISE, Tel. 641W  
Rés. 89 rue Girouard. Tel. 614W

**A LOUER.**

Un bon logement de huit chambres, en haut chez M. Beauregard, Protonotaire, et en face du couvent de la Présentation. Propriétaire ferait réparations qui pourraient être demandées, pour un bail assez long.

**ON DEMANDE.**

Des couturières d'expérience pour la confection de chemises et pantalons.

S'adresser à  
MAPLE LEAF, 42 1/2 Mondor  
Saint-Hyacinthe.

jno.

**LOGEMENT A LOUER.**

Situé au No. 10 rue Morison

6 Appartements, Système de Chauffage à l'Eau Chaude, Salle de Bain à l'Eau Chaude et à l'Eau Froide, Lumière Electrique, Cave Cimentée.

S'adresser au Restaurant Corona.

jno.

**PACIFIQUE CANADIEN**

**ACHETEZ**

VOS

**BILLETS**

CHEZ

J. E. MORIN

Agent — Téléphone 70

23 1/2 Rue Laframboise P. S. — Privilège de voyager par Canadien National jusqu'à Montréal et prendre le Pacifique Canadien ensuite.

Sur demande M. Morin accompagnera les passagers à Montréal et s'occupera des transferts, etc.



Appliquez immédiatement le Liniment Minard. Il arrête la douleur et empêche l'inflammation. Enlève le poison des coupures et des plaies.

Tenez une bouteille sur la tablette.



**"LE CLAIRON"**

Journal Hebdomadaire publié à St-Hyacinthe tous les vendredis au No 173 rue Girouard, par L'Imprimerie Yamaska  
ABONNEMENT  
A St-Hyacinthe (livré à domicile) et aux États-Unis, par année . . . . . \$1.50  
Ailleurs au Canada . . . . . 1.00  
3 cents le numéro.

En vente chez MM. St-Jean & Frères et H. Barré, marchands de journaux.

**DR P. OSTIGUY**

SPECIALISTE

Maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge.  
255 rue Sherbrooke Est, Montréal  
Tél. Est 5684

**A VENDRE**

Emplacements de 50 pieds de front à vendre sur la rue Girouard.

S'adresser à :  
MADAME L. B. COUCKE,  
368 rue Girouard.

jno.

**A VENDRE.**

Propriété de M. J. Arthur Séguin de l'autre côté de la rivière. Quinze arpents de terre, verger de 100 pommiers. Bonne maison avec toutes les améliorations modernes, système de chauffage à l'eau chaude, électricité, téléphone. S'adresser à M. J. Arthur Séguin, Tél. 54.

jno.

**A VENDRE**

M. Bouchard, ayant acheté un terrain pour se construire une nouvelle résidence, offre en vente la jolie propriété à deux logements qu'il occupe actuellement, à l'angle des rues Girouard et Larocque.

**A VENDRE**

Ameublement complet de maison à vendre, à de bonnes conditions. S'adresser à 6 rue Larocque.

jno.

**ATTENTION**

J'ai le plaisir d'informer le public que je continuerai à faire les réparations des GRAMOPHONES au No 31 rue Laframboise.

Satisfaction garantie comme au temps de M. Joseph Bouchard.

jno.

**MACHINE A SABLER**

M'étant procuré une machine à sabler les planchers, j'invite cordialement les personnes qui auraient des travaux de ce genre à faire exécuter de me les confier, assurant d'avance, une entière satisfaction.

E. A. GENDRON, 244 Cascades.

jno.

**A LOUER.**

Un joli logement de cinq appartements, situé au No 6 rue Viger. Pour informations, s'adresser au bureau du Clairon.

jno.

**A LOUER**

Logement à louer sur la rue Viger au No 4. — S'adresser au journal Le Clairon.

jno.

**A VENDRE.**

Ameublement de 6 appartements. S'adresser au No 118, rue Saint-Antoine, en ville.

jno.

**A VENDRE.**

Magnifique Bicycle "Perfect". Tout neuf. Prix \$40.00.

S'adresser à A. GOSSELIN, Le Clairon — St-Hyacinthe jno.

# LE CASSE-TETE du Fer à Cheval de Chance

**TROUVEZ LA SOLUTION  
AUJOURD'HUI  
ET GAGNEZ UN PRIX**

**TOUTE REPONSE BONNE  
REÇOIT UNE RECOMPENSE**

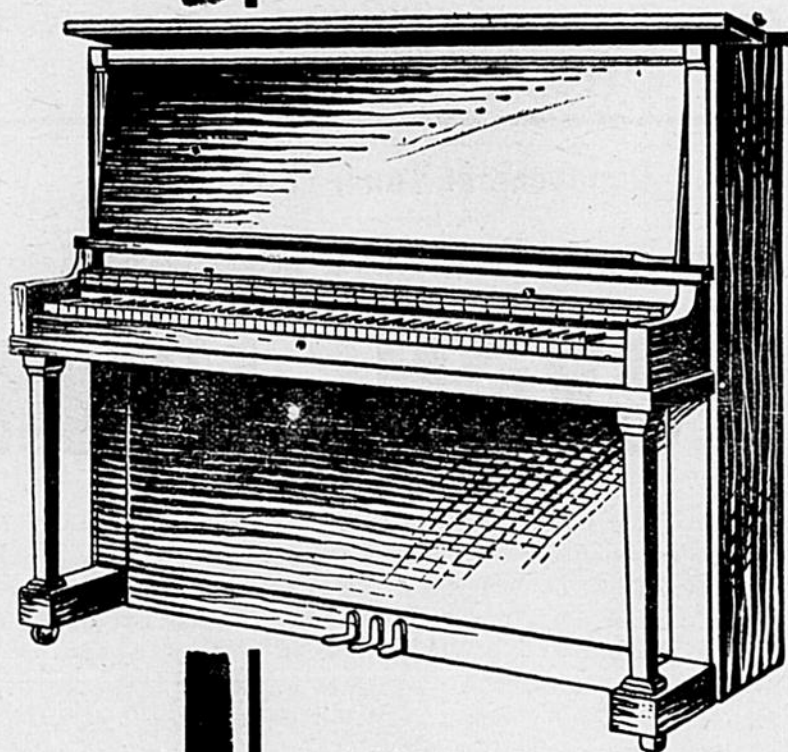
**TROUVEZ LA SOLUTION DU CASSE-TETE**

Cela peut être fait et quelqu'un gagnera un magnifique piano, un phonographe ou quelque autre prix, absolument sans déboursé d'aucune sorte.

**SONGEZ-Y**

Si vous n'avez déjà un piano, voici une occasion de vous en procurer un pour quelques minutes de travail seulement. Il n'y a rien à acheter, rien à vendre. Il s'agit simplement d'une campagne de publicité par un manufacturier canadien. Vous pouvez être l'heureux gagnant d'un de ces grands prix.

Lisez attentivement les instructions et envoyez votre solution le plus tôt possible. Le concours se terminera mercredi, le 13 mai.



**1er Prix  
Piano de  
\$475.00**  
Fini noyer ou acajou

**2ème Prix  
Phonographe de  
\$150.00**

**3ième Prix  
Notes de  
crédit de \$150.00**

**Prix Additionnel  
Notes de  
crédit de \$125.00**

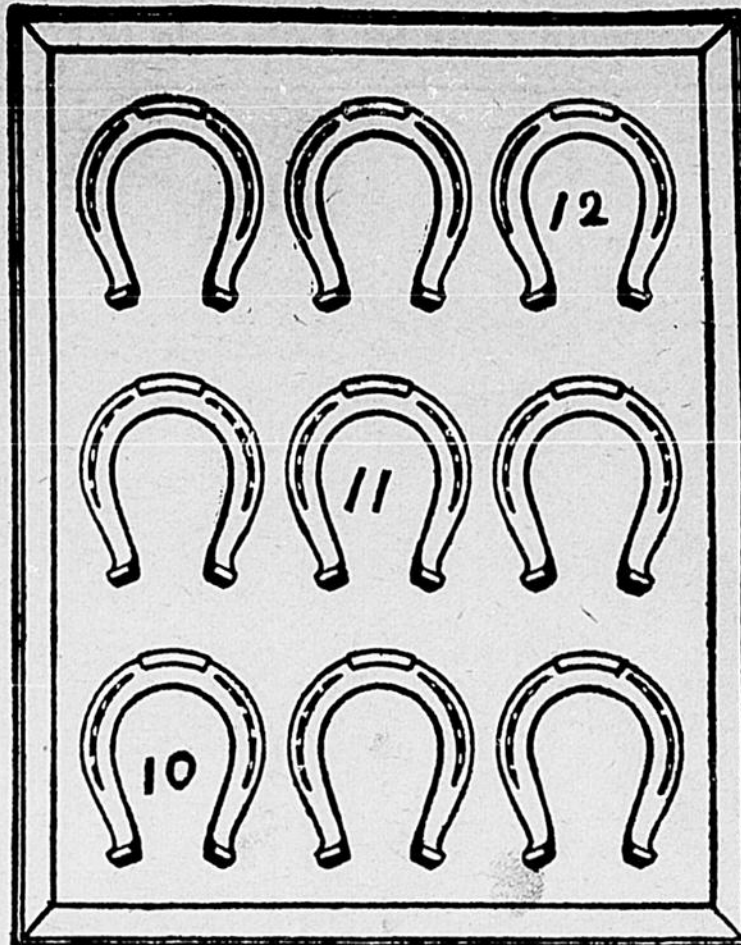
### INSTRUCTIONS

Ecrivez lisiblement et soigneusement votre nom. Un piano de \$475.00 sera donné absolument gratis à la meilleure, la plus propre et la plus originale bonne réponse. Un phonographe de \$150.00 sera donné à la deuxième meilleure, plus propre et plus originale bonne réponse. A la meilleure bonne réponse, suivant, sera accordée une note de crédit de \$150.00, acceptable sur tout piano ou piano automatique exhibé.

ENVOYEZ VOS  
SOLUTIONS A

## CANADIAN SELLING AGENTS

**Nouveau Numéro: 4077 rue St-Denis, - - - Montréal, Qué.**



### COUPON

Nom.....

Adresse.....

**Des prix seront accordés pour  
les meilleures, plus propres,  
et plus originales bonnes so-  
lutions.**

### EXPLICATIONS

Placez n'importe quel chiffre de un à quinze dans chacun des fers à cheval illustrés ci-dessus de telle façon que lorsqu'ils sont additionnés horizontalement, verticalement et diagonalement, le total soit 33. Il est facile d'arriver correctement à ce résultat et ne pas employer aucun chiffre plus d'une fois. Lorsque vous aurez trouvé la solution du problème, envoyez la réponse par la poste à The Canadian Selling Agents à l'adresse ci-dessous donnée. Envoyez promptement votre solution, car au cas d'égalité le prix sera adjugé à la première réponse reçue.

### CHOSSES A SE RAPPELER

Les réponses doivent être soumises sur cette feuille ou sur une feuille de papier séparée ou tout autre matériel. Il n'y a pas de limite au format de la solution. Un seul membre de chaque famille devrait envoyer une solution. Les employés du journal dans lequel paraît cette annonce ne devraient pas prendre part à ce concours. Les personnes engagées dans la vente des pianos ne devraient pas concourir. C'est une campagne d'annonce de pianos et de phonographes, et notre espoir est que le magnifique piano et le phonographe seront adjugés à des familles qui ne possèdent déjà un piano ou un phonographe; pour cette raison les familles qui possèdent déjà un piano ne devraient pas prendre part à ce concours. Toutes les solutions envoyées sont, et demeureront la propriété de la Canadian Selling Agents. Tous et chacun des concurrents envoyant une solution, s'engagent par les présentes à accepter sans discussion la décision des juges, laquelle est sans appel.

taient un jour mises en ordre. Mais rien n'est moins certain !

Enfin, à côté des blasés et des croyants, il y a un groupe très important de Français qui ne sont pas fâchés de voir Caillaux à l'oeuvre, parce qu'ils pensent que le meilleur moyen de s'en débarrasser tout à fait est de le mettre à l'épreuve. Quel chute, pour celui en qui on a mis tant d'espoirs si aucun des miracles prédits ne s'accomplit sous sa baguette ! Puisque, de toute façon, la participation de Caillaux au gouvernement répond à certaines préoccupations financières et puisque l'opinion française s'attendait généralement à son retour au pouvoir depuis les dernières élections, il est vraiment heureux qu'une occasion lui soit fournie de manifester ses talents par des actes. A ce groupe des gens qui veulent "voir venir" appartient peut-être MM. Poincaré et Millerand, ainsi qu'un certain nombre de sénateurs qui ne seront pas fâchés de voir Caillaux patauger à son tour dans le gâchis financier et qui se réservent de l'exécuter proprement si le "magicien" ne réussit pas ses miracles.

La tranquillité avec laquelle on a accepté, en France, le retour de M. Caillaux au pouvoir s'explique donc assez bien. Les "J'men fichistes", les gobeurs et les malins sont d'accord cette fois-ci. Tous attendent Caillaux à l'oeuvre, les uns persuadés qu'il va remporter une victoire extraordinaire, les autres convaincus qu'il va se casser les reins.

En attendant, une chose paraît étrange dans la constitution du ministère Painlevé : c'est la présence de M. Aristide Briand, comme ministre des affaires étrangères, à côté de M. Caillaux, ministre des finances. Prié d'accepter un portefeuille, M. Loucheur a refusé, mais M. Briand après bien des hésitations, en a accepté un, Briand et Caillaux ne sont point du même bord. Les dessous de la combinaison seraient donc intéressants à connaître. Ce n'est pas Briand, à coup sûr, qui se solidariserait avec M. Caillaux sur la question des responsabilités de la guerre.

A ce propos, la thèse bien connue de M. Caillaux pourrait bien créer des difficultés sérieuses au gouvernement de M. Painlevé. D'après les dépêches de Paris, il y aurait au Sénat français des hommes prêts à poser au nouveau ministre des finances cette question catégorique : "Qui est responsable de la guerre ?" Nous ne doutons pas que M. Caillaux se sente de taille à faire face à un orage nationaliste dont cette question serait comme le premier éclair ! Tout de même, ce serait un beau tapage si un membre du gouvernement osait, devant les sénateurs français prendre part pour le Kaiser et faire retomber la responsabilité de la guerre sur un ancien président de la République Française !

Sur les grandes questions de politique extérieure qui préoccupent actuellement l'opinion française, il est d'ailleurs difficile de concilier les opinions connues de M. Caillaux avec la politique suivie jusqu'à ce jour par le gouvernement qui se sont succédés à Paris. Le nouveau ministre des finances a toujours été partisan d'un rapprochement avec l'Allemagne, contre l'Angleterre, alors que tous les efforts des cabinets précédents ont tendu vers un accord avec l'Angleterre, de façon à assurer la sécurité de la France du côté de l'Allemagne, M. Briand, personnellement, n'a-t-il pas négocié à Cannes, avec M. Lloyd Georges, un accord de ce genre ?

Quelle sera l'attitude de M. Caillaux, au sein du cabinet si la question du "pacte de sécurité" proposé par l'Allemagne revient sur le tapis ?

Quelle liberté d'action la présence de M. Caillaux au gouvernement laissera-t-elle au ministre des affaires étrangères ?

Suite à la page 8

### SOIN DES COUCHES

DE TABAC  
Suite de la page 6

Couvertes de coton exigent autant d'attention que les couches vitrées, mais il faut cependant les surveiller et les ventiler en enlevant fréquemment le coton.

Si les jeunes plants jaunissent et ont un aspect maladif, examinez-les pour voir s'ils portent des signes de pourriture de la racine. Si les signes de cette maladie sont absents, alors vous pourrez faire perdre aux plants cette apparence chétive en les arrosant deux fois par semaine avec une solution de trois livres de nitrate de soude dans un baril d'eau, appliquée à raison d'un baril de la solution pour chaque 700 pieds carrés de surface de couche. Après avoir appliqué la solution, arrosez avec de l'eau pure pour éviter la brûlure des feuilles.

Cessez d'appliquer la solution dès que les plants ont repris leur apparence de vigueur. Les applications trop fortes ou trop fréquentes de nitrate de soude tendent à produire des plants faibles et effilés. La pourriture des semis, qui se caractérise par la pourriture des tiges juste au-dessus de la surface du sol, est très sérieuse. C'est dans les sols non stérilisés que cette maladie se manifeste le plus fréquemment, mais elle peut aussi se produire dans les couches non stérilisées, où les plants sont trop denses, ou dans les couches mal ventilées. Le remède est d'enlever tous les plants malades et la terre dans l'étendue infectée, de ventiler parfaitement et de laisser les couches sécher pendant quelques jours.

D. D. Digges, Régisseur,  
Station expérimentale fédérale,  
Harrow, Ont.

### LE MINISTERE PAINLEVE

Suite de la page 2

comme membre du gouvernement devant l'assemblée qui l'a condamné naguère comme "défaitiste", ne manque pas de piquant. Tout autre que Joseph Caillaux tremblerait d'avance à la pensée de cette confrontation, mais il faut reconnaître au nouveau ministre des finances un certain "cran" en ces situations. Il ne se troublera point pour si peu !

Le cartel des gauches a donc au gouvernement l'homme désiré et attendu. Le public, de son côté, ne songe pas à s'en émouvoir excessivement.

Il y a d'abord, dans le public, les sceptiques dont nous parlions tout à l'heure. Ceux-là acceptent Caillaux disant : "C'était fatal !" Ils

ont un haussement d'épaules pour exprimer leur mépris de la politique et des politiciens, une moue pour répondre à ceux qui s'indignent, un sourire de compassion pour les imbéciles qui parlent de dignité. Les événements ne leur donnent pas tort !

A côté de ces blaisés, il y a les gens qui croient sincèrement au génie financier de Caillaux et qui comptent sur lui pour résoudre le grave problème financier posé devant la France. Quelles raisons ont-ils d'ajouter foi à la légende qui fait de l'ancien "défaitiste" un magicien de la finance ? Nous ne les connaissons pas. Jusqu'ici, dans ses discours, M. Caillaux s'en est tenu aux généralités. Quelquefois, il est vrai, on l'a entendu condamner les théories financières et économiques des gouvernements, mais il n'existe pas, à notre connaissance,

de "système Caillaux" bien défini et généralement connu. S'il a découvert des moyens sûrs de mettre en ordre les finances de la France, c'est un secret qu'il a gardé soigneusement pour lui. C'est donc au pied du mur qu'il faut attendre ce maçon-là ! Sans doute, il y a un nombre considérable de Français disposés à passer l'éponge sur le passé, à accorder leur pardon à Caillaux, à oublier leurs ressentiments patriotiques, pourvu seulement que celui-ci justifie sa réputation de financier-prodige et tire la France de ses embarras actuels. Sans hésitation aucune, nous donnerions raison aux Français qui sont dans cette disposition d'esprit, et nous irions même jusqu'à dire que la France doit de la reconnaissance à l'ancien condamné de la Haute Cour, si vraiment sous sa gérance, les finances françaises é-

Suite de la page 7

Bien que la question financière soit, pour l'instant, la plus importante, ce n'est pas la seule que le gouvernement français ait à régler. En admettant même que, dans un sens, Caillaux représente une force pour le cabinet Painlevé, à de nombreux égards il est aussi un élément de faiblesse.

(Courrier des Etats-Unis)

## LES TRENTE ANS DU CINEMA

Le spectacle nouveau riche

C'est le cinéma.

Il vient d'avoir trente ans. On a fêté ses noces de celluloid avec le succès. On a fêté aussi l'homme au nom stupéfiant d'a-propos, M. Lumière, qui l'inventa. C'est à la fois juste et prudent. C'est juste parce que Dieu ayant crié : "Que M. Lumière soit !" M. Lumière fut, et un prodigieux inventeur auquel il faut rendre hommage. C'est prudent parce que, en fêtant solennellement, officiellement, le créateur du cinéma, nous avons pris une assurance historique contre l'inévitable annexion future d'une invention française par quelqu'une de nos bonnes amies de la Société des nations.

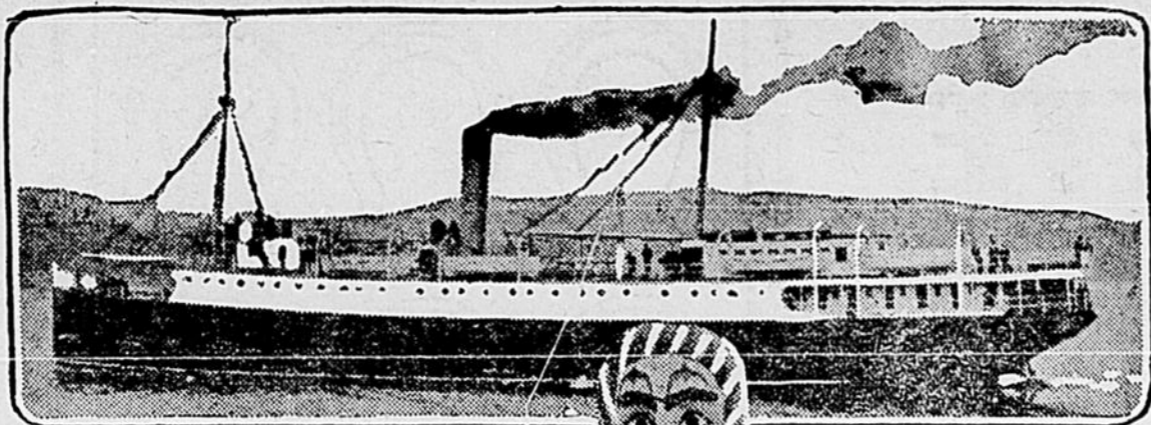
Le cinéma a débuté de la même façon que beaucoup de brasseurs d'affaires de génie aujourd'hui parvenus. Il est entré timidement humblement, en sabots virtuels, dans le sous-sol du Grand Café, comme d'autres sont entrés dans d'autres cafés en qualité de chasseurs ou de "plongeurs" — qui depuis ont chassé des capitaux formidables et plongé la tête jusqu'à leurs solides épaules dans de fantastiques combinaisons commerciales.

Bâtard de la lanterne magique et du kinéscope, le cinéma arrivait modestement, à la fin de 1894, avec ses douze mètres dérisoires de pellicules, sans autres prétentions avouées que d'être un amusant joujou scientifique. Le café, comme le journalisme, même à tout — même les plongeurs et les chasseurs arrivistes... à condition d'en sortir. Le merveilleux moulin à images animées en sortit, chercha d'autres fonds que ceux des écrans, en trouva, et s'établit dans ses meubles, non plus en parent pauvre du théâtre dans des sous-sols sacrifiés, mais dans de bons locaux de plain-pied. Il n'allait pas tarder à avoir des palais somptueux, presque des temples, des prêtres, des fidèles, des fanatiques, et à devenir un état dans l'Etat.

C'est que le nouveau spectacle avait tout pour plaire. Non seulement il était prodigieusement attrayant, divers, exploitant tout à tour de main la gravité et le doux, le plaisant et le sévère, amusant les enfants, passionnant les parents, mais il se présentait avec la qualité essentielle que commençait à perdre le théâtre : il était bon marché. Au moment où renchérisaient déjà les objets de luxe, un plaisir, s'installait en gagnepetit et entreprenait de vous faire bonne chère divertissante avec peu d'argent. On s'y rua avec d'autant plus d'empressement que ce plaisir flattait, par surcroît, la manie d'inexactitude du plus grand nombre. On pouvait arriver à son heure, sans trop bousculer son dîner, et l'on prenait le programme coupé, où il en était.

Ces avantages, le cinéma est en train de les laisser tomber en douceur. Le tarif des places enfle sournoisement et progressivement de jour en jour, et commerce à rejoindre celui de certains théâtres. Et puis, les histoires se multiplient

## Excursions sur les Côtes de la Colombie-Anglaise



Le "Princess Maquinna"



Masque sur une tombe indienne

Route sur l'île Vancouver

Vendeuse indienne

La côte du Pacifique est depuis déjà plusieurs années, très en vogue parmi les touristes de l'Amérique du Nord toute entière. Du Mexique aux lointains confins de l'Alaska, ce vaste littoral est parsemé de points pittoresques et intéressants qui font les délices de ceux qu'une heureuse inspiration a conduits de ce côté.

Sur la côte canadienne, Vancouver et

Victoria sont les centres de tourisme les plus importants et les plus fréquentés. D'excellentes communications ferroviaires et maritimes mettent ces deux villes en relations directes avec le reste du continent et permettent aux visiteurs de les atteindre facilement. Vancouver, la métropole, est la cité active par excellence, avec son commerce, ses industries et son port se développant rapidement.

Victoria, surnommée "la ville jardin du Pacifique", est une ville résidentielle, sillonnée d'élégantes avenues et semée de parcs, où s'épanouissent les plus belles fleurs. Ces deux centres sont donc fort intéressants pour les touristes, qui ne leur ménagent pas leur faveur.

Grâce aux excellents services de navigation exploités par le Pacifique Canadien sur les côtes de la Colombie-Anglaise, il est possible d'entreprendre de Vancouver ou de Victoria, de très agréables voyages sur le littoral, particulièrement sur la côte de l'île Vancouver, réputée pour son cachet sauvage et pittoresque.

C'est ainsi que les communications entre Vancouver et Nanaimo sont assurées par les vapeurs "Princess Patricia" et "Charmer". Une autre intéressante excursion consiste à se rendre de Vancouver à Comox, s'arrêtant en route à Nanaimo, Powell River, Deep Bay, Hornby Island et Union Bay.

Trois fois par mois, le "Princess Maquinna" quitte Victoria pour aller livrer le courrier dans les divers postes de pêche disséminés le long de la côte ouest de l'île Vancouver. Beaucoup profitent de ce service pour visiter ce littoral primitif et pittoresque, où se trouvent quelques stations de pêche à la baleine.

Chaque mercredi, le "Princess Beatrice" part de Vancouver pour se rendre à Prince-Rupert, s'arrêtant à plusieurs endroits en cours de route; c'est un joli voyage de trois jours. Enfin d'autres navires plus puissants du Pacifique Canadien, assurent d'excellentes communications avec l'Alaska, où une foule de touristes, du Canada et des Etats-Unis, se rendent désormais chaque année.

qui occupent toute la soirée, imposant l'exactitude. Faut-il crier casse-cou aux exploitants? La parole est aux spécialistes. Peut-être en est-il du cinéma comme des restaurants et des hostelleries touristiques, qui procèdent à des inaugurations prudentes, reçoivent d'abord la clientèle méfiante avec patte de velours, les tarifs marquant sur la pointe des pieds, et qui, venue la vogue, pratiquent le coup de fusil avec la virtuosité d'un Payne ou d'un capitaine Cody.

Donc, le cinéma a 30 ans. Il ne le paraît pas. Ce grand garçon parvenu très vite, et qui n'a rien, dirait l'autre, d'un film à papa, est encore dans son adolescence. Nulle trace de fatigue dans son exploitation, qui ignore encore le ralenti. Et pourtant, que de travaux déjà! Quel répertoire! Quelle consommation formidable de thèmes et de décors!

De quoi sera fait le "demain" du cinéma? Deux éventualités sont en présence. La première, c'est la décadence par suite d'épuisement de matériaux. Il est hors de doute que le cinéma est atteint de boulimie et que sa voracité est quelque chose de formidable! Fantastique est sa conconsommation hebdomadaire d'idées, de littérature, d'histoire, de géographie et d'ingéniosité scénique. Les halles centrales intellectuelles de l'humanité pourront-elles pourvoir toujours à son approvisionnement? Toute la question est là.

A priori, il semble que des sources doivent bientôt se tarir, si quelques-unes ne le sont déjà. Il faudra bien, un jour, par exemple, renoncer à démolir des cités antiques reconstituées, puisque l'on ne pourra pas faire sensiblement mieux, même au prix de quelques millions supplémentaires. On ne pourra pas faire attaquer et défendre indéfiniment des Carcassonnes par des garnisons entières camouflées, le maximum d'effet ayant été atteint.

On peut penser encore qu'après la présentation de quelques expéditions arctiques prodigieusement émouvantes, les courses aux banquises avec mobilisation de pingouins, de phoques, d'oufs et d'esquimaux, seront "liquidées" à jamais.

Déjà les cow-boys paraissent avoir livré tous leurs secrets de centaures et l'on est lassé de leur lasso. Il en est de même des grandes

chasses aux fauves; elles paraissent avoir fourni toutes leurs disponibilités d'audace et d'émotion. Il faudrait maintenant, pour soutenir l'intérêt faire manger, le chasseur. Faute de cet épilogue un peu nouveau, le film chasse-aux-fauves est condamné à se heurter à l'indifférence des foules blasées.

N'en sera-t-il pas de même un de ces jours pour les voyages? Nous sommes allés déjà, à la suite des filmeurs, dans les coins les plus pittoresques des cinq parties du monde, et nous avons eu le mal de mer sur tous les océans.

Aux quatre coins du globe, nous avons fredonné: "Ah! qu'il est doux de ne rien faire!" en regardant peiner les travailleurs spécialistes de tous les métiers.

Nous avons vu les acrobaties les plus incroyables, les poursuites les plus folles. Nous nous sommes esclaffés au ralenti et tordus de rire au film à rebours. Quand vingt ans de production intensive, à jet continu, auront passé encore, qu'advientra-t-il de tous ces genres, de toutes ces sources d'émotion ou de gaieté?

Mais — et c'est la seconde éventualité admissible et souhaitable — peut-être faut-il compter sur le miracle, non pas des loups, mais de l'intelligence humaine. Peut-être faut-il nous attendre à un renouvellement perpétuel de la matière à filmer, à l'exploitation de veines nouvelles indéfiniment découvertes. Des statisticiens n'ont-ils pas affirmé que l'art dramatique n'avait à sa disposition qu'une trentaine de situations? Or, le théâtre en vit depuis des milliers d'années. Cela donne une jolie marge au gosse cinéma, qui vient seulement d'avoir trente ans!

Miguel ZAMACOIS

(Le Gaulois).

PENSEES.

Le vieux cheval lisait mieux que la plupart des chauffeurs les affiches aux endroits dangereux de la route: Arrêtez! Ecoutez! Regardez!



### "Le serviteur de la maisonnée"

- Vous évitez les déplacements — en allégeant les emplettes!
- Vous épargnez le temps du voyage — en faisant plus vite vos emplettes!
- Vous épargnez les poussées de la foule — en facilitant les emplettes!
- Vous évitez des dépenses — en donnant à votre dollar un plus grand pouvoir d'achat!

Une révélation pour ceux qui ne savent pas encore tout ce qu'il peut leur permettre de faire de plus — à si peu de frais..



Chaque nouvel abonné ajouté à la valeur de VOTRE téléphone

Il y a des hommes qui se plaignent d'être surchargés de labeurs, quand ça leur prend toute la journée pour faire le travail de trois heures.

Dans les démonstrations publiques on joue le "God save the King" lorsque l'on veut mettre les gens à la porte.

BREVAGES SAINS ET PURS BIERES et PORTERS DOW

# THEATRE CORONA

Jeudi-Vendredi 30 Avril 1er Mai

Mimi Palmierie-Herbert Heyes

dans

## C'EST LA LOI

(IT IS THE LAW)

Le juge Commings était le gardien de Ruth Allen (Mimi Palmierie) et de sa jeune soeur Lillian (Florance Dixon). Ruth est une charmante jeune femme et se laisse faire la cour par deux jeunes hommes aimables Justin Victor (Herbert Heyes) et Albert Woodruff (Arthur Hohl). Les deux rivaux sont très opiniâtres entre eux. Ruth décida de faire son choix en présence des deux hommes. Ruth annonça qu'elle accepterait l'offre en mariage de Justin. Voyez ce que fit Woodruff lorsqu'il se vit rejeté et les menaces qu'il fit à son rival Justin.

TITRES FRANÇAIS ET ANGLAIS

GAZETTE Illustrée, et 4ème Episode de Albertini dans L'HOMME DE FER HORAIRE SPECIAL

Samedi 2 Mai

William Desmond - Garet Hughes

dans

## A LA GORGE DE LA VOIE

(SUNSET TRAIL)

Dans cette vue William Desmond joue un rôle de cowboy. Il se fait arrêter par le shérif de la ville parce qu'il arrêta un train. Voyez cette histoire, c'est très intéressant.

GAZETTE Illustrée, COMEDIE et 4me épisode de L'HOMME DE FER

Dimanche et Lundi 3-4 Mai

Marie Prevost, Monte Blue et Helene Chadwick

dans

## LE CYGNE NOIR

(THE DARK SWAN)

Etant une vampire habile, Eve Quinn (Marie Prevost) faisant son chemin avec les hommes, pendant que sa soeur Cornelle (Helene Chadwick) pensait seulement qu'à son avenir, ainsi Eve ensorcella Lewis Dike (Monte Blue). Immédiatement après leur mariage Eve commença une série d'Aventures avec Wilfred Meadows. Quand Lewis apprit comment sa femme se conduisait, il voulut lui donner des conseils, mais elle ne voulait pas comprendre. Voyez cette vue, elle plaira à tous du commencement à la fin.

GAZETTE Illustrée, COMEDIE et 15me chapitre de, NEW LEATHER PUSHERS

HORAIRE SPECIAL

PRIX REGULIERS L'Imprimerie Yamaska "Le Clairon", St-Hyacinthe, Qué.



GIN Canadien Melchers Croix D'Or

Fabriqué à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entropôt. TROIS GRANDEURS DE FLACONS: Gros, 42 onces - Prix \$3.50 Moyens, 26 onces - Prix \$2.55 Petits, 10 onces - Prix \$1.10 The Melchers Gin and Spirits Distillery Co., Limited Montreal

DISTILLERIE À BERTHIEVILLE